

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL DE HANNUT – dans la philosophie de l'Agenda 21 local



PARTIE 2

Résultats de la participation de la population



FONDATION RURALE DE WALLONIE
Equipe régionale Hesbaye Liégeoise

1.	LES GRANDES ETAPES DE L'ODR/A21L DE HANNUT	4
1.1	LES PRINCIPALES DECISIONS OFFICIELLES	4
1.2	LA LIGNE DU TEMPS DE L'ODR/A21L	4
2.	INFORMATIONS PREALABLES SUR L'ODR/A21L DE HANNUT	6
2.1	LA DEMARCHE ET LA TERMINOLOGIE DE L'ODR/A21L	6
2.2	L'ORGANISME D'ACCOMPAGNEMENT : LA FONDATION RURALE DE WALLONIE (FRW)	7
2.3	LA COORDINATION TOUT AU LONG DE L'ODR/A21L	8
3.	LA PHASE DE DIAGNOSTIC PARTAGE	10
3.1	PRISE DE CONNAISSANCE DU TERRITOIRE	10
3.2	LES ENTRETIENS INDIVIDUELS AVEC LES PERSONNES RESSOURCES	11
3.3	L'INFORMATION ET LA CONSULTATION DES HABITANTS DES VILLAGES ET DU CENTRE	13
3.4	L'INFORMATION ET LA CONSULTATION DES PUBLICS-CIBLES (ICPC)	17
3.5	LE RETOUR A LA POPULATION	21
3.6	LA CONSTITUTION DU DIAGNOSTIC PARTAGE (DP)	22
4.	LA MISE EN PLACE DE LA CLDR	23
4.1	CONSTITUTION DE LA CLDR	24
4.2	CHIFFRES DE LA PARTICIPATION TOUT AU LONG DE L'ODR/A21L	27
4.3	CLDR 01 : INSTALLATION DE LA CLDR	27
4.4	VISITE DU TERRITOIRE AVEC LA CLDR	28
4.5	CLDR 02 : BILAN DE LA PREMIERE ODR	29
4.6	CLDR 03 ET 04 : APPROPRIATION DU DIAGNOSTIC PARTAGE	30
5.	LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT : LES OBJECTIFS	32
5.1	LES GROUPES DE TRAVAIL THEMATIQUES	32
	LES DEFIS AMBITIEUX « D'ICI 2030, POUR HANNUT, PARIONS QUE... » - EXTRAITS	35
5.2	CLDR 05 : VALIDATION DES OBJECTIFS DE LA STRATEGIE	35
6.	LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT : LES PROJETS	37
6.1	CLDR 06 : ETAT DES LIEUX DE L'ODR ET RETOUR DU GROUPE ACTION « SENTIERS »	37
6.2	CONSULTATIONS COMPLEMENTAIRES	39
6.3	CLDR 07 : SENSIBILISATION DE LA CLDR AU DEVELOPPEMENT DURABLE	40
6.4	LES GROUPES DE TRAVAIL « PROJETS »	41
6.5	TRAITEMENT DES RESULTATS DES GROUPES DE TRAVAIL : PRESENTATION AU COLLEGE COMMUNAL	43
6.6	CLDR 08 : RETOUR GT « PROJETS »	44
6.7	CLDR 09 : PROGRAMMATION DES PROJETS	45

6.8	CLDR 10 : VALIDATION DE LA PROGRAMMATION DES PROJETS	47
6.9	PRESENTATION DE LA PROGRAMMATION A LA COMMISSION TRAVAUX DU CONSEIL COMMUNAL	49
6.10	PRESENTATION DE LA PROGRAMMATION AU PERSONNEL COMMUNAL	50
7.	APPROFONDISSEMENT DES FICHES PROJETS	51
7.1	LECTURE VIVANTE DES FICHES	51
7.2	VISITES DE TERRAIN	51
7.3	CLDR 11 : ETAT D'AVANCEMENT DE L'ODR/A21L ET ZOOM SUR LES PROJETS	51
7.4	CONSULTATION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES PERSONNES HANDICAPEES (CCPH)	52
7.5	CONSULTATION « RENOVATION DE LA MAISON DE VILLAGE DE MOXHE ET DE SES ABORDS »	53
7.6	GROUPE DE TRAVAIL « SGIB-BIODIVERSITE »	54
7.7	GROUPES DE TRAVAIL « SENTIERS »	55
7.8	CONSULTATION DES UTILISATEURS DU SITE DE LA SALINE	59
7.9	CLDR 12 : PRESENTATION ET DEBATS SUR LES FICHES PROJETS DE L'ODR/A21L	59
7.10	AGRICLUB « LA CULTURE DE MISCANTHUS : QUELS INTERETS ET QUELS PROJETS AU NIVEAU LOCAL ? »	60
7.11	CLDR 13 : ETAT DES LIEUX DE LA REDACTION DE L'AVANT-PROJET DE PCDR	61
7.12	GROUPE DE TRAVAIL « PATRIMOINE »	62
8.	APPROBATIONS DE L'AVANT-PROJET ET DU PROJET DE PCDR/A21L	63
8.1	CLDR 14 : VALIDATION DE L'AVANT-PROJET DE PCDR/A21L	63
8.2	VALIDATION DE L'AVANT-PROJET DE PCDR/A21L PAR LE COLLEGE COMMUNAL	63
9.	ACTIONS MENEES PENDANT L'ELABORATION DU PCDR/A21L	64
9.1	LA RELANCE DU PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT DE LA NATURE (PCDN)	64
9.2	LA COMMISSION COMMUNALE D'HISTOIRE LOCALE (CCHL)	66
9.3	LES COULEES DE BOUES A HANNUT : ANALYSE, RECOMMANDATIONS ET AMENAGEMENTS (GISER-DGO3)	66
9.4	CREATION D'UN OFFICE DU TOURISME ET REFORME DU TOURISME WALLON	67
9.5	MODIFICATION DES HEURES D'OUVERTURE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE ET MISE EN PLACE D'UN CALENDRIER MENSUEL DES FESTIVITES	68
9.6	LES AUTRES PROJETS ET ACTIONS MENES PAR LES ACTEURS (PARA)COMMUNAUX OU PRIVES DURANT L'ELABORATION DE L'ODR/A21L	68
10.	LA COMMUNICATION DE L'ODR/A21L	70
10.1	LE LOGO DE L'ODR	70
10.2	LE BLOG DE L'ODR/A21L ET LA PAGE ODR/A21L DU SITE HANNUT.BE	70
10.3	ARTICLES PARUS DANS LE « HANNUT ACTU » ET DANS LA PRESSE LOCALE	70
11.	ANNEXES	72

1. LES GRANDES ÉTAPES DE L'ODR/A21L DE HANNUT

Novembre 2003 a marqué la fin de la période de validité du premier Programme communal de développement rural de Hannut. Le conseil communal n'avait pas attendu cette échéance pour décider de mener une nouvelle opération. Il a toutefois fallu attendre quelques années pour que cette deuxième opération démarre. C'est en juin 2011 que le ministre de la Ruralité désigna la FRW comme organisme d'accompagnement. La commune venait de confier la mission d'auteur à l'Inasep quelques mois auparavant.

Déjà impliqué dans un Agenda 21 local, le conseil communal a souhaité rationaliser ses outils en réalisant son ODR dans la philosophie de l'Agenda 21 local. A noter que l'élaboration du PCDR de Hannut a débuté avant l'entrée en vigueur du Décret du 11 avril 2014. Les partenaires ont toutefois essayé de se référer à celui-ci dans la mesure du possible.

Après un an et demi de consultations, la CLDR est installée en juin 2013. Elle s'est attelée à la tâche plus de trois ans pour définir le contenu du programme qu'elle a approuvé le 1^{er} juillet 2017.

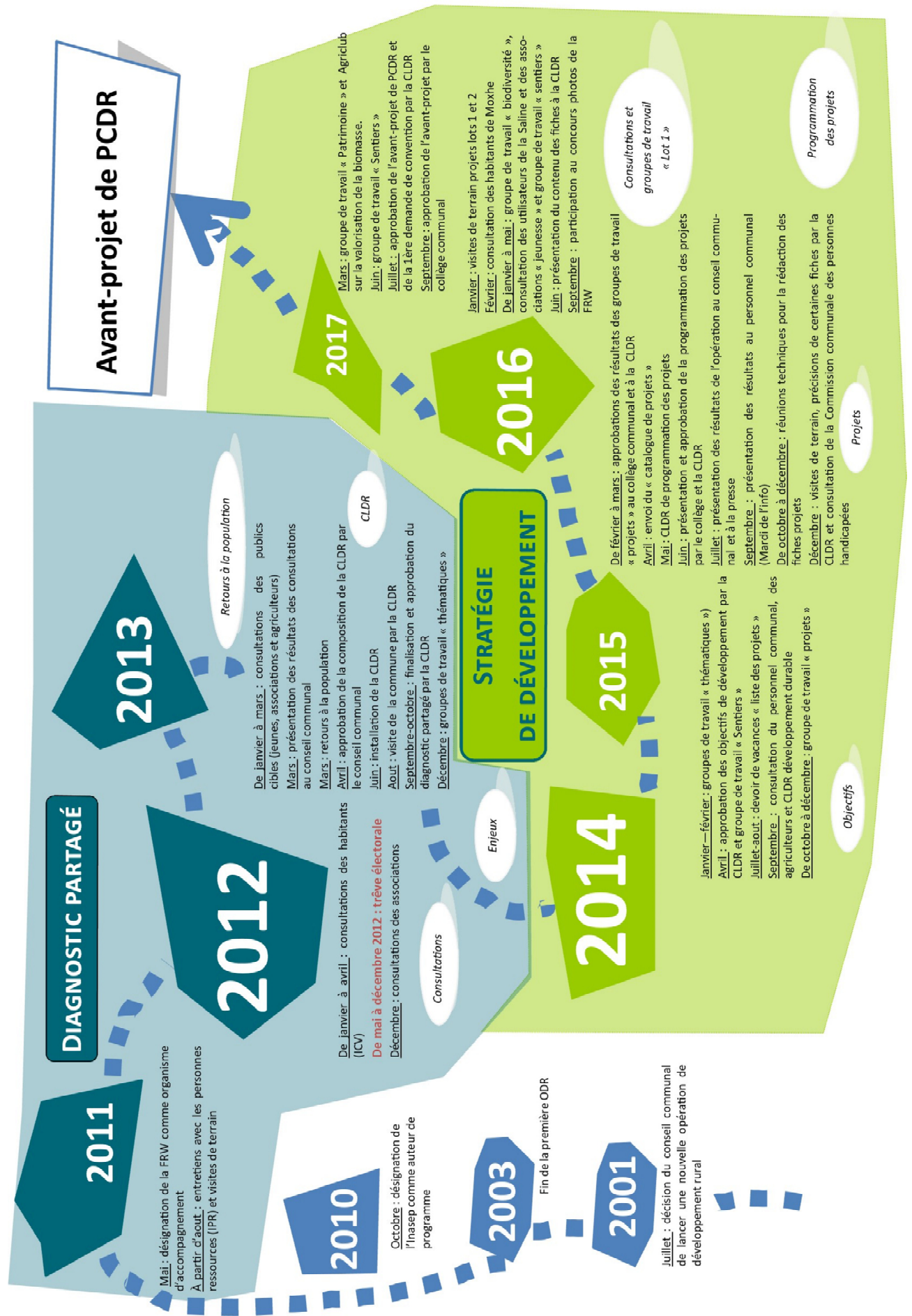
1.1 Les principales décisions officielles

- **25 novembre 1993** : approbation pour 10 ans du premier Programme de Développement Rural de Hannut par le Gouvernement Wallon.
- **19 juillet 2001** : décision de principe du conseil communal de se lancer dans une nouvelle Opération de développement rural.
- **7 octobre 2010** : désignation de l'Inasep comme auteur du Programme Communal de développement Rural.
- **19 Mai 2011** : désignation de la Fondation Rurale de Wallonie comme organisme d'accompagnement par le ministre de la Ruralité.
- **30 aout 2011** : décision du conseil communal de mener une Opération de développement rural dans la philosophie de l'Agenda 21 local.
- **5 février 2012** : accord du ministre de la Ruralité concernant la composition de la Commission Locale de Développement Rural et son Règlement d'Ordre Intérieur.
- **25 avril 2013** : approbation de la composition de la CLDR par le conseil communal.
- **6 novembre 2013** : vote du Règlement d'ordre intérieur de la CLDR par le conseil communal.

1.2 La ligne du temps de l'ODR/A21L

Le diagramme qui suit détaille toutes les étapes de l'ODR/A21L depuis la décision du conseil communal d'entamer une ODR/A21L à la défense de l'avant-projet de PCDR/A21L devant la Commission consultative régionale d'aménagement du territoire (CRAT).

Ce calendrier identifie également les étapes méthodologiques concernées, à savoir : le DIAGNOSTIC PARTAGE et la STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT.

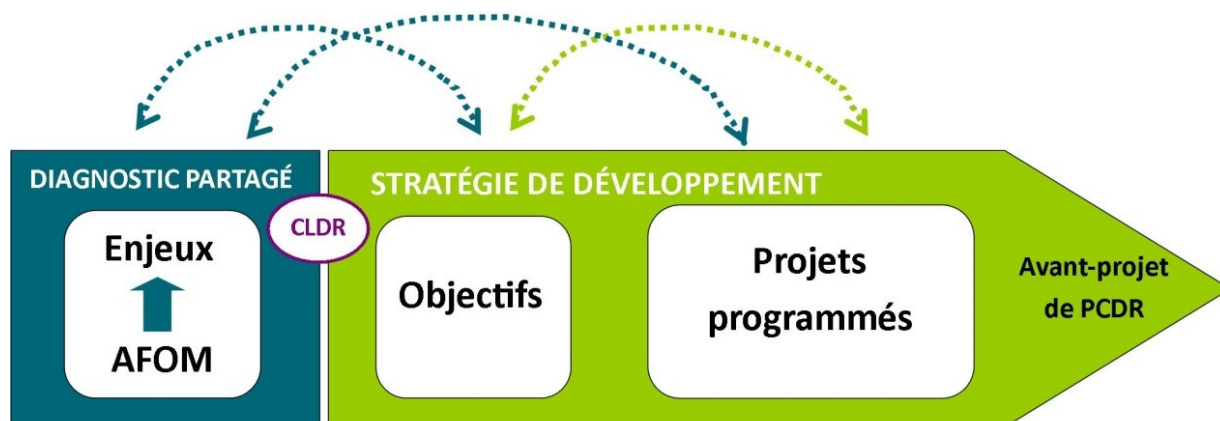


2. INFORMATIONS PRÉALABLES SUR L'ODR/A21L DE HANNUT

L'ODR/A21l a rassemblé une panoplie d'intervenants et de parties prenantes à chaque étape de son élaboration. Outre l'Agenda 21 local rapidement associé et le Plan Stratégique Transversal (PST) construit en parallèle, d'autres documents sectoriels, programmatifs voire parfois transcommunaux ont été intégrés à la démarche. Ces synergies ont été possibles grâce à l'implication de personnes ressources du territoire et surtout celle de l'administration communale.

2.1 La démarche et la terminologie de l'ODR/A21l

L'ODR/A21l de Hannut s'est construite autour de 2 grandes phases successives et interdépendantes : la constitution du DIAGNOSTIC PARTAGÉ et la construction de la STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT. Afin de travailler en toute cohérence, les principaux termes ont été définis de commun accord par la commune, l'auteur et la FRW.



La démarche suivie lors de l'ODR/A21l de Hannut

- **Le diagnostic partagé (DP)**

Parfois appelé « Diagnostic participatif », le diagnostic partagé ou DP est le résultat du croisement de deux types d'informations : les sources dites objectives (basées sur une analyse approfondie du territoire) et des sources dites subjectives issues des vécus et ressentis des acteurs locaux et de la population. *Le diagnostic partagé est décrit dans la Partie 3 du PCDR/A21l de Hannut.*

- **La grille atouts-faiblesses-opportunités-menaces (AFOM)**

Une grille AFOM est l'outil d'analyse stratégique qui combine l'étude des forces et des faiblesses du territoire avec celle des opportunités et des menaces de son environnement. Cette grille a permis d'identifier les enjeux du territoire.

- **Les enjeux**

Les enjeux sont des faits ou des tendances relevées par le diagnostic sur lesquels il est nécessaire d'agir, soit parce qu'ils sont susceptibles de générer des bénéfices, soit parce qu'ils constituent une menace à anticiper.

- **Les objectifs**

Les objectifs sont les résultats concrets que l'on vise à atteindre. Mesurables et positionnables dans le temps, ils visent à répondre aux besoins et enjeux auxquels la commune fait et/ou devra faire face dans les années à venir.

- **Les projets**

Les projets sont des actions et réalisations qui permettront d'atteindre les objectifs visés.

2.2 L'organisme d'accompagnement : la Fondation Rurale de Wallonie (FRW)

La FRW est un organisme d'utilité publique, indépendant et pluraliste. Elle œuvre pour le développement des régions rurales de Wallonie par le soutien à des projets économiques, sociaux, culturels et environnementaux, dans une démarche durable.

En 1979 déjà, la FRW accompagnait les premières opérations pilotes de développement rural en Wallonie. Depuis, elle assure les différentes missions que la Région wallonne lui a confiées :

- Accompagnement des opérations de développement rural,
- Conseil en matière de plans communaux de la nature,
- Facilitateur Plan bois-énergie pour le secteur public,
- Interface Leader,
- Assistance Territoire et Patrimoine,
- Ressources et expertise du milieu rural.

Dans le cadre des opérations de développement rural, la FRW met à disposition des 117 Communes qu'elle accompagne des agents de développement intégrés dans une équipe pluridisciplinaire et formés en continu.

Ces agents favorisent la participation de tous par des entretiens, des réunions publiques et des enquêtes locales. Ils constituent un relais spécifique entre les habitants et le pouvoir communal, ainsi qu'entre le pouvoir communal et les différentes instances décisionnelles. Ils contribuent également à la rédaction du PCDR, à la recherche de subventions et à l'accompagnement des projets.

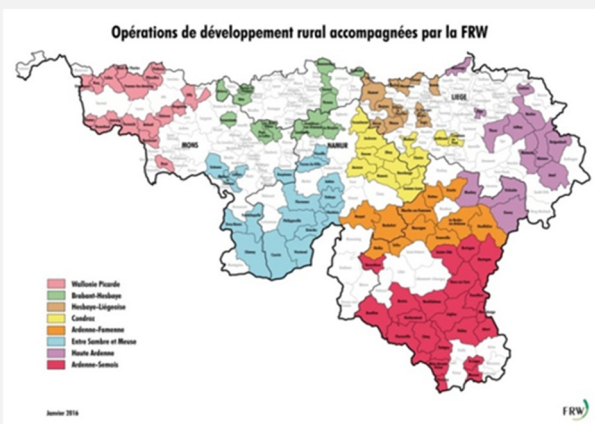
Les 8 équipes de la FRW sont réparties en Wallonie. Ces multiples implantations permettent aux agents de développement de bien connaître le terrain et les réalités du territoire sur lequel ils travaillent.



FRW Pour en savoir plus :

 www.frw.be

 [FondationRuraleWallonie](https://www.facebook.com/FondationRuraleWallonie)



L'accompagnement de la commune de Hannut est assuré par l'équipe Hesbaye liegeoise située à Waremme, et plus particulièrement par Anne DOGUET et Bernard JANS.

2.3 La coordination tout au long de l'ODR/A21I

Outre les échanges de mails et les coups de fil réguliers, le suivi de l'ODR/A21I s'est organisé autour de réunions communément nommées « Réunions techniques ». Ces rencontres régulières ont, entre autres, permis de coordonner les actions à mener, d'améliorer certains travaux d'écriture et de veiller au bon suivi de l'opération. Au total, se sont plus d'une trentaine de réunions techniques qui ont eu lieu depuis 2011.

Parallèlement, plusieurs réunions élargies à d'autres membres du collège communal et/ou au personnel communal concerné ont été organisées lorsque les points abordés dépassaient la seule organisation technique et/ou abordaient des points relatifs à d'autres politiques ou acteurs communaux. Des réunions de lectures vivantes en « petits » comités ont également été organisées en fonction des besoins rédactionnels. Une quinzaine de réunions de ce type ont été organisées depuis 2011.

Enfin, des questions plus précises et/ou l'attente d'orientations communales ont fait l'objet d'une dizaine de rencontres et/ou de « Notes au collège ».

2.3.1 L'implication du personnel (para)communal

Outre l'agent-relais, le reste du personnel communal (et para) s'est impliqué progressivement dans le processus de l'ODR/A21I. Apport de données, relecture des travaux de l'auteur, avis et participation aux consultations villageoises, participation active aux réunions de la CLDR, prise en main de projets « lot 0 » et autres groupes de travail « projets » ... leur rôle dans l'ODR/A21I a pris de l'ampleur au fur et à mesure que la CLDR construisait la stratégie de développement.

Même si tous les services se sont montrés disponibles, certains ont été plus particulièrement actifs de par leurs attributions et compétences. Citons notamment : la Maison du social, le Service « Aménagement du territoire et environnement » (Conseillère en aménagement du territoire, Eco-conseillère, conseiller en mobilité et l'Eco-passeur), le Service « Economie, patrimoine, culture et tourisme », le Service « Infrastructure » (Architecte communal, ouvriers communaux) et enfin la Cellule Gestion du centre-ville.

En partenariat avec la Directrice générale, les travaux de la CLDR ont été présentés et discutés avec les employés communaux lors de deux réunions « MARDI DE L'INFO » en septembre 2014 et 2015. Moments d'échanges et de formation organisés une fois par mois au sein de l'administration communale, ces rencontres ont également permis de définir des objectifs et projets de l'ODR/A21I concernant spécifiquement l'administration communale dans un contexte de développement rural.

2.3.2 L'ODR et l'agenda 21 local, naissance de l'ODR/A21I

Le 23 octobre 2007, le conseil communal a adopté une décision de principe visant à s'engager dans une démarche de gestion politique durable et à réaliser un Agenda 21 local. L'objectif était d'intégrer la notion de développement durable dans l'ensemble des matières placées sous la compétence de la Commune.

Dans ce cadre, une enquête relative au développement durable a été lancée en mars 2008. Suite à cette enquête, un forum participatif s'est tenu le 19 août 2008. Cette rencontre a permis de présenter les principes qui sous-tendent l'Agenda 21 local et les objectifs poursuivis. Entre octobre et novembre 2008, les habitants ont été invités à



participer à des comités de suivi thématiques constitués à la suite du forum du mois d'août. Les 5 comités se sont réunis à plusieurs reprises en 2009 afin de dresser un état des lieux, d'inventorier les attentes et les besoins pour enfin, préconiser certaines actions.

L'avant-projet d'Agenda 21 local a été approuvé par le conseil Communal en sa séance du 10 juillet 2012.

Le démarrage de l'Opération de développement rural dans la philosophie de l'Agenda 21 local (ODR/A21) a permis de réactiver ce processus participatif.

Tous les résultats des travaux et réflexions issus de l'Agenda 21 local depuis 2007 ont inspiré et, pour certains ont été réintégrés et actualisés dans l'ODR/A21.

2.3.3 L'ODR/A21 et le Plan Stratégique transversal (PST)

En avril 2013, suite à un appel à candidature du ministre des Pouvoirs locaux, la Ville de Hannut a été choisie par le Gouvernement wallon, comme 24 autres Villes et Communes, pour être « Commune-pilote du Plan Stratégique Transversal (PST) ».

En tant que document stratégique de programmation se basant sur une culture de la planification et de l'évaluation, le PST s'inscrit dans une démarche de bonne gouvernance locale. Réalisée par le binôme Politique/Administration via la mise en place d'un Comité d'accompagnement, la démarche sous-tendant le PST s'engage sur des objectifs stratégiques et opérationnels à moyen terme et des actions spécifiques à mener, des moyens financiers et humains nécessaires pour les réaliser et une évaluation de l'atteinte des objectifs fixés. Les conseillers communaux ont été impliqués via diverses réunions de commissions du conseil communal (juin 2013).

L'insertion des différents plans et programmes dont le diagnostic partagé du PCDR a permis d'intégrer une vision transversale dans le PST. A l'inverse, la présence du volet « interne » du PST a permis d'initier une réflexion « développement rurale » spécifique à l'administration.

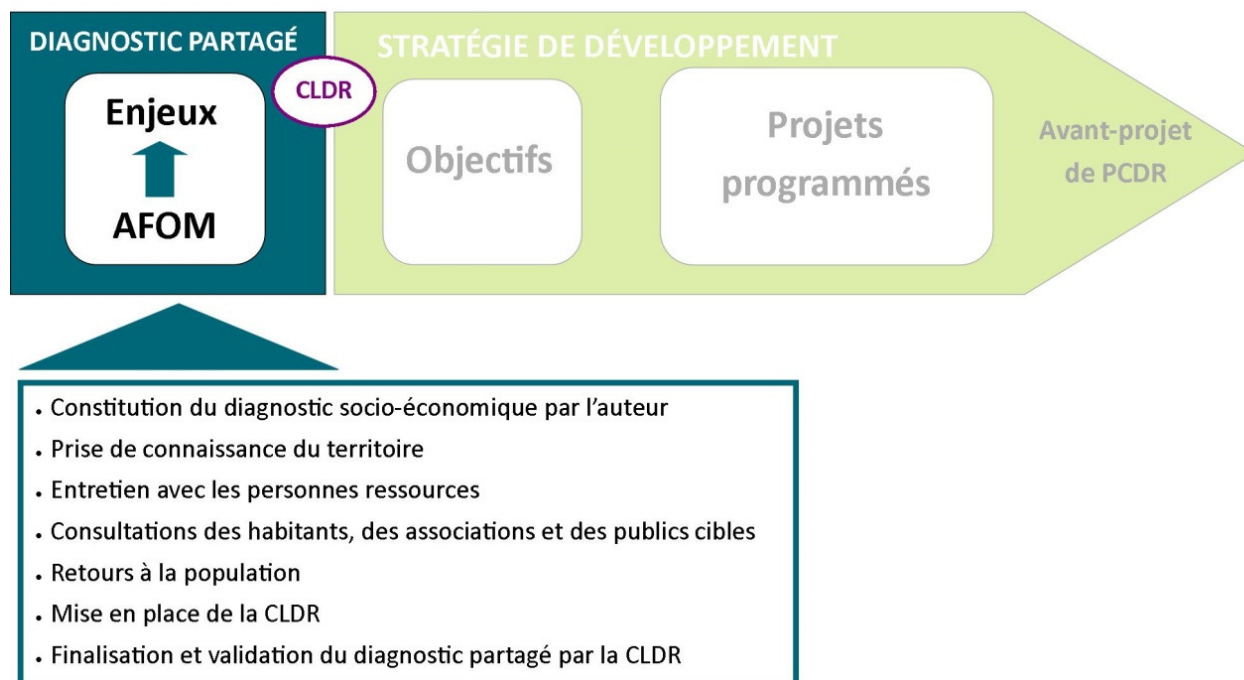
3. LA PHASE DE DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Constituée à partir de nombreuses consultations, cette première étape de l'ODR/A21I a permis de construire le diagnostic partagé du territoire (DP). Après plusieurs mois de réunions et de rédaction, cette étape a abouti en la constitution de la CLDR et la définition des enjeux du territoire.

La construction du diagnostic partagé a démarré avec la prise de connaissance générale du territoire et les entretiens avec les personnes ressources. Ont suivi les séances d'information et de consultation des villageois(es) dans les 17 villages et à Hannut-centre. Les associations, les agriculteurs ainsi que les jeunes ont également fait l'objet de consultations spécifiques.

Parallèlement, l'auteur a entamé le travail d'écriture du diagnostic socio-économique (cf. Partie 1 Principales caractéristiques socio-économiques du territoire).

Le croisement des résultats a débouché sur la rédaction d'un premier projet de diagnostic partagé. Ce projet a été présenté et discuté avec les élus communaux avant d'être présenté lors des deux « Retours à la population » en mars 2013. Il a également été débattu et amendé lors des premières CLDR plénières pour trouver sa forme définitive en novembre 2013.



La démarche suivie lors de l'ODR/A21I de Hannut – Le Diagnostic partagé

3.1 Prise de connaissance du territoire

Afin de permettre à l'auteur et aux agents de développement de mieux connaître chaque village et ses particularités mais aussi pour repérer les endroits « à potentiel » de la commune, plusieurs matinées de visites du territoire ont été organisées et guidées par l'agent relais communal.

Des visites plus ciblées ont eu lieu ultérieurement à chaque fois qu'une réflexion ou un projet le nécessitait (exemples : repérer des sentiers ou des zones nature, étudier un site à aménager comme une maison de village...).

3.2 Les entretiens individuels avec les personnes ressources

Les personnes ressources sont des acteurs qui ont un rôle ou une fonction stratégique sur le territoire. Ces experts sont impliqués dans des secteurs aussi variés que l'environnement, la mobilité, l'associatif, l'enseignement, la jeunesse...

Le choix des personnes à consulter s'est fait de manière à obtenir un panel diversifié des forces vives locales. De novembre 2011 à août 2012, pas moins de 34 personnes ressources ont été entendues au cours de 26 entretiens.

Les membres du collège communal ainsi que les chefs de file des partis de l'opposition présents au conseil communal ont également été consultés individuellement.

- **Objectifs**

Ces consultations avaient pour objectifs de :

- Alimenter le diagnostic du territoire en collectant des informations, des expériences et idées.
- Lancer une dynamique participative grâce au rôle moteur de ces personnes en tant que relais vers la population voire en tant que futurs membres de la CLDR.

- **Méthodologie et déroulement**

Les entretiens ont tous suivi la même trame et ont duré en moyenne 1h30 par personne ou association rencontrée. Ils ont été tenus par les agents de développement de la FRW.

Après des explications générales sur l'ODR/A21I, les personnes ressources étaient invitées à choisir les sujets qu'elles souhaitaient aborder. Outre ces thématiques choisies, trois questions étaient également posées :

- *Quelles sont vos attentes/espérances pour cette deuxième ODR/A21I?*
- *Quels sont les principaux enjeux (actuels et à venir) de Hannut ?*
- *Quels sont les principaux freins qui risquent d'apparaître lors de l'élaboration du Programme ?*

- **Résultats**

Chaque rencontre a fait l'objet d'un compte-rendu. Ces rapports ont ensuite été globalisés par thématiques sous la forme d'une analyse AFOM (atouts – faiblesses – opportunités – menaces). Les propositions d'enjeux potentiels du territoire ainsi que les idées de projets et de moyens suggérés par les participants ont également été consignés (cf. Annexes).

Tous ces éléments ont permis d'enrichir le diagnostic partagé et de lancer le travail de réflexion sur la stratégie avec la CLDR.

Il est notamment ressorti de ces rencontres, qu'en tant que petit pôle régional (écoles secondaires, pôle commercial, piscine, académie, centre culturel...), Hannut connaît depuis quelques années une forte croissance démographique (+ 1,5 à 2% par an). Les personnes interrogées ont témoigné de la saturation ou la pression croissante pesant sur la plupart des infrastructures et services ainsi que l'apparition de nombreux (nouveaux) besoins. Tous les aspects de la vie d'une commune sont concernés par ce constat.

Liste des personnes ressources rencontrées entre novembre 2011 et aout 2012		
Dates	Noms des personnes rencontrées	Fonction et/ou association(s) représentée(s)
17/11/2011	ROMAINVILLE André	Echevin, MR
17/11/2011	OTER Pol	Echevin, MR
22/11/2011	SONCK Henry	Ancien Echevin et membre de la CLDR de la 1ère ODR
22/11/2011	BRONCKART Alain et LAMBERTZ Xavier	Directeur du Centre Culturel
23/11/2011	DEBROUX Amélie	Secrétaire du CPAS
23/11/2011	DOUETTE Manu	Echevin, MR
23/11/2011	DEGROOT Florence	Echevine, MR
28/11/2011	JAMAR Hervé	Bourgmestre, MR
30/11/2011	CARTILIER Benoit	Président du CPAS, Echevin CDh
1/12/2011	SPRINGUEL Brigitte	Présidente de l'asbl Oasis
5/12/2011	JADOT Jean-Claude	Echevin, MR
7/12/2011	MATHEI Christophe et DENIS Dominique	Membres du Comité de village d'Abolens
11/01/2012	MATERNE Pol	Secrétaire communal
18/01/2012	RENSON Carine	Chef de file du PSde Hannut
9/03/2012	GALAS Laurent	Responsable de la cellule Gestion du Centre-ville (GCV)
9/03/2012	MEENS Laurence	Responsable du Service Urbanisme, environnement et aménagement du territoire
9/03/2012	DESIR Freddy et MAURICE François	Responsables de Hannut-Tourisme-Promotion (HTP)
23/03/2012	COLLET Annik et DELWICHE Pol	Responsable et agent technique de l' AIS'Baye
27/03/2012	PIRET-GERARD Frédéric et MULLER Christine	Chef de file et représentante Ecolode Hannut
27/03/2012	CORTHOUS Nicolas	Président de l'UCCH (Union des commerçants du centre de Hannut) et de "Cœur en fête"
12/04/2012	TOPPET Pierre	Instituteur
20/04/2012	LAMBERT Edmée, MOLS Julien et TRICOT Jean-Marie	Coordinateurs des contrats de rivière Meuse Aval (CRMA) et Dyle-Gette (CRDG)
25/04/2012	MUSIK Fabienne	Responsable de la Maison de l'Emploi
1/06/2012	COLLIN Laurent	Agent-relais et Architecte (Service Travaux)
27/08/2012	WOUTERS Vital	Coordinateur de la RIB - Maison des jeunes
31/08/2012	LACANNE Raphaëlle et HELLA Valérie	Coordnatrice et animatrice de Coolzone (centre Infor Jeune de Hannut)

3.3 L'information et la consultation des habitants des villages et du centre

Afin de recueillir l'avis de la population, 18 soirées d'information et de consultation de la population ont été organisées sur le territoire communal au cours du 1^{er} quadrimestre 2012.

- **Communication**

Les soirées d'ICV ont été précédées d'une campagne de communication.

- Un article dans le bulletin communal « Hannut Actu » de décembre 2011 (une page A3 double utilisée comme affiche) et la diffusion des dates dans les bulletins suivants ;
- Des articles dans la presse locale ;
- Une capsule d'information dans l'émission radio « Aller-retour Liège » le 13 janvier sur Vivacité ;
- Une campagne d'affichage (A3) dans les lieux les plus visités de la communes (ex : certains commerces, bibliothèque, administration communale ...) ;
- Un toutes boîtes synchronisé avec le calendrier des réunions ;
- Une information en déroulé sur le site Internet communal.

UNE OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL (RE) DÉMARRE À HANNUT ! LA PAROLE AUX HABITANTS

Participez à l'une des réunions d'information et de consultation organisées dans tous les villages !

De janvier à avril 2012 • 18 villages ... 18 réunions

27 mars Abolens	21 mars Lens-Saint-Remy
25 janvier Avernas-le-Bauduin	8 février Mersdorp
28 février Avin	16 février Moxhe
7 février Bertrée	19 avril Petit-Hallet
29 mars Blehen	1er mars Poucet
31 janvier Cras-Avernas	13 mars Thisnes
17 février Crehen	25 avril Trognée
2 février Grand-Hallet	15 mars Villers-le-Peuplier
17 avril Hannut	19 janvier Wansin

TOUTES CES RÉUNIONS DÉBUTERONT À 20h (accueil à partir de 19h45)

Si vous n'êtes pas disponible le soir de la réunion dans votre village, vous pouvez bien sûr assister à une réunion dans un autre village.

Pour plus d'informations : Service Technique Communal - Laurent Collin 019/51 93 71 - laurent.collin@publink.be
Fondation Rurale de Wallonie - B. Jans et A. Doguet 081/55 93 93

ville de hannut
Une initiative de la Ville de Hannut en collaboration avec la Fondation Rurale de Wallonie. FRW

UNE OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL (RE) DÉMARRE À HANNUT !

La participation citoyenne y sera mise à l'honneur. Ce sont vos idées qui permettront de mettre sur pied une série de projets, dans des domaines divers, de manière à assurer une meilleure qualité de vie aux citoyens. Ne manquez pas cette opportunité de vous exprimer !

ODER
Opération de Développement Rural

DE QUOI S'AGIT-IL ?
Le Développement Rural est une politique volontariste, activement encouragée à leur niveau, par la Région Wallonne. Une ODR comme en l'occurrence, vise tous les domaines qui touchent la vie dans une commune : territoire, transports, patrimoine, tourisme, jeunesse, services à la population, environnement, économie et emploi, logement, culture et la vie associative, la mobilité, les problématiques sociales... Cette opération sera réalisée dans un document type appelé Programme Communal de Développement Rural ou PCDR.

POURQUOI FAIRE ?
Pour améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants de la commune, en répondant au mieux à leurs préoccupations. Pour dynamiser la commune, rassembler les énergies vers un projet de développement collectif, partagé par le plus grand nombre. De plus, la commune s'engage à veiller à ce que son développement rural soit durable.

Cette œuvre collective sera celle des Hannutois, et elle sera encadrée par la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), par un auteur de PCDR (F. Heber-Insepp) et par la Région Wallonne (F. Bahier-SFW/DGG3).

COMMENT ÇA MARCHE ?
Une ODR c'est réfléchir avant d'agir ! Il s'agit d'un processus de longue haleine qui vise à définir ce que souhaitent les habitants pour leur commune dans les 10 prochaines années. Pour ce faire, cohérence et réflexion sont de mise. C'est avec l'ensemble des habitants désireux de réfléchir sur l'avenir de leur commune qu'une opération de développement rural se réalise.

QUI EST CONCERNÉ ?
Une ODR est un projet collectif. Outre les élus locaux qui sont les initiateurs de l'opération, l'administration communale et ses partenaires seront également de la partie. La population est le partenaire essentiel pour la réussite de l'opération. Citoyens de leur âge et milieu, associations, acteurs économiques, agriculteurs... Vous qui habitez la commune... c'est vous qui avez la meilleure connaissance de la vie à Hannut. C'est vous qui êtes les plus proches de la réalité de terrain. Vous êtes donc un très important à priori ! L'avenir de Hannut sera donc décidé avec vous, à partir de vos idées, au travers d'échanges constructifs.

HANNUT N'EN EST PAS À SA PREMIÈRE OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL !
En effet, fin 1990 une première opération de développement rural a débuté à Hannut. Une centaine de projets ont été imaginés, et voici touchaient divers domaines de la vie en milieu rural.

ENCORE FAUT-IL ÊTRE AU COURANT !
Dès le mois de janvier, des séances d'information et de consultation auront lieu dans chacun des villages. Ces réunions seront l'occasion de donner votre avis et de vous exprimer sur l'avenir que vous souhaitez pour votre commune, votre village et votre quartier.

- Surveillez vos boîtes aux lettres et consultez les outils de communication habituels de la commune
- N'hésitez pas à contacter la FRW, équipe Hesbaye légeoise, Anne Doguet et Bernard Jans au 081/55 93 93
- Surfez sur la page Internet de « Développement rural » de la Commune www.hannut.be

N'hésitez pas à apposer cette affiche sur votre vitrine ou fenêtre !

ville de hannut

- **Objectifs**

Les consultations des habitants ont visé les objectifs suivants :

- Informer et intéresser les habitants à la démarche ODR/A211.
- Donner la parole aux habitants pour alimenter le diagnostic du territoire en collectant des informations, des expériences et impressions ainsi que des premières idées de projets.
- Inviter les habitants à s'inscrire à la CLDR.

- **Méthodologie et déroulement**

Suite aux explications d'ordre général sur l'ODR/A21I, les consultations se sont construites selon trois moments d'échanges organisés de manière identique : **travail individuel** (« *Envie(s)* sur un support carton ») suivi d'un **partage et d'échanges d'idées en plénière**.

A l'aide de trois cartons spécifiques, les participants ont ainsi pu s'exprimer sur leurs opinions et souhaits pour Hannut :

- « Ce qui va bien, ce qu'il faut valoriser et préserver, ce dont il faut être fier et pourquoi ».
- « Ce qui aujourd'hui va moins bien ou pas, ce qu'il vous manque, ce qui pourrait être amélioré, ce qu'il faut solutionner... et pourquoi, en proposant des solutions ».

Etape par étape, le contenu de tous les cartons a été exposé par l'agent de développement de la FRW qui proposait de débattre des idées, des remarques et vécus exprimés individuellement.

Trois thèmes ont été traités de manière similaire :

**« HABITER À HANNUT » – « ENTREPRENDRE À HANNUT »
et « VIVRE ENSEMBLE À HANNUT ».**



- **Résultats**

Cette méthode a permis aux participants de disposer d'un temps important d'expression tout en optimisant le rapportage des consultations.

Chaque ICV a fait l'objet d'un compte-rendu précis (cf. Annexes). Un bilan des 18 ICV a également été rédigé par la FRW (cf. Annexes). Tous ces documents ont été diffusés sur le site Internet de la commune

<http://www.hannut.be/>, sur le Blog de l'ODR/A21l <http://hannut-odr.eklablog.com/> et étaient disponibles en version papier auprès de l'agent-relais communal.

Tous ces éléments (idées de projets, atouts, faiblesses, opportunités et menaces sur le territoire) consignés ont permis d'enrichir le diagnostic partagé et de lancer le travail de réflexion sur la stratégie avec la CLDR.

Les réunions ont également été sur le lieu d'information pour les citoyens intéressés à s'engager à rejoindre la CLDR.

Les principaux sujets abordés lors des Infos-consultations villageoises	
MOBILITÉ	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME ET PATRIMOINE
<ul style="list-style-type: none"> - La sécurité routière (vitesse des voitures et charroi) et la sécurité des usagers faibles. - La mobilité douce dans les villages, entre ceux-ci et avec le centre de Hannut. - La préservation des sentiers et la valorisation des promenades. - La mobilité des jeunes en dehors des horaires scolaires. - Le développement et le maintien des alternatives à la voiture individuelle. - La circulation et le stationnement dans le centre de Hannut. - L'offre en transports en commun. - La finalisation du contournement. 	<ul style="list-style-type: none"> - La préservation du caractère rural de Hannut. - Les effets de l'urbanisation croissante. - L'absence d'espaces verts publics conviviaux (dans Hannut centre). - L'aménagement d'espaces (de rencontre – conviviaux) dans les villages. - La mise en valeur de l'histoire et patrimoine rural local. - L'avenir de certains sites et bâtiments : le home Lorier, le Cercle Saint-Laurent, le Moulin François, ...
COMMERCE	AGRICULTURE, TOURISME ET ENTREPRISES LOCALES
<ul style="list-style-type: none"> - L'abondance des grandes surfaces en périphérie. - L'image (dégradée) des commerces dans le centre-ville. - L'absence de commerces dans les villages. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le développement de l'agriculture biologique et la mise en valeur des produits locaux. - Le développement du tourisme via les promenades et le patrimoine local. - Le développement de l'emploi local. - Le soutien aux entreprises et artisans locaux.
ENVIRONNEMENT	LOGEMENT
<ul style="list-style-type: none"> - Les cours d'eau. - Les risques d'inondation et de coulées de boues. - La préservation et le développement de la nature via la sensibilisation, la plantation de haies et l'aide aux apiculteurs. - La problématique des déchets dans les campagnes. 	<ul style="list-style-type: none"> - La mise à disposition de logements plus abordables pour les personnes précarisées, les familles monoparentales et les jeunes ménages. - Le développement de logements et d'un urbanisme plus écologiques. - Le développement de la mixité et de l'intergénérationnel.
VIE SOCIALE ET SERVICES A LA POPULATION	CULTURE, SPORT ET ASSOCIATIONS
<ul style="list-style-type: none"> - La croissance et le vieillissement de la population. - Le maintien des personnes âgées à domicile. - L'insécurité des personnes âgées. - La vie sociale des jeunes dans les villages. - La qualité de l'enseignement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les outils et les offres culturels de qualité (Centre culturel et Bibliothèque, troupes théâtrales, Académie...). - L'envie d'une grande salle socioculturelle. - Les infrastructures et clubs de sport. - La vétusté de la piscine. - La vie au village (dynamique ou en perte de vitesse selon les endroits). - Le manque d'implication des habitants. - L'état ou l'absence de salle de village.

- **Chiffres de la participation aux réunions d'information et de consultation des villages**

De janvier 2012 à avril 2012, 18 réunions ont été organisées. Ces réunions ont permis de recueillir les avis de 282 citoyens soit une moyenne de 16 personnes présentes à chaque séance (hors organisateurs et animateurs).

Les réunions de Hannut et de Villers-le-Peuplier présentent les taux de participation les plus faibles. Des taux supérieurs à 5% s'observent dans 5 villages : Poucet (5,63%), Wansin (5,42%), Blehen (5,38%), Abolens (5,33%) et Petit-Hallet (5,12%). Ce sont les réunions de Thisnes et de Lens-Saint-Remy qui ont attiré le plus de personnes et celle de Villers-Le-Peuplier qui en a attiré le moins (7 personnes).

Chiffres de la participation lors des consultations villageoises					
Date	Village	Habitants	Date	Village	Habitants
17/01/2012	Crehen	19	01/03/2012	Poucet	21
19/01/2012	Wansin	15	13/03/2012	Thisnes	23
25/01/2012	Avernas-Le-Bauduin	10	15/03/2012	Villers-Le-Peuplier	7
31/01/2012	Cras-Avernas	18	21/03/2012	Lens-Saint-Remy	23
02/02/2012	Grand-Hallet	15	27/03/2012	Abolens	20
07/02/2012	Bertrée	11	29/03/2012	Blehen	14
08/02/2012	Merdorp	14	17/04/2012	Hannut	13
15/02/2012	Moxhe	16	19/04/2012	Petit-Hallet	19
28/02/2012	Avin	11	25/04/2012	Trognée	13
				TOTAL	282



De haut en bas et de gauche à droite, consultations villageoises de Petit-Hallet, Avernas-Le-Bauduin, et de Moxhe (janvier – avril 2012)

3.4 L'information et la consultation des publics-cibles (ICPC)

Après une trêve électorale sans consultation publique (entre mai et décembre 2012), plusieurs publics spécifiques ont été consultés à partir de décembre 2012. Ces consultations ont été organisées par obligation décrétole et/ou pour toucher des publics peu présents ou qui se sont peu exprimés lors des consultations villageoises.

- **Objectifs**

Comme pour les réunions d'information-consultation villageoises, les ICPC avaient pour objectifs :

- Informer et intéresser les habitants à la démarche ODR/A21I.
- Donner la parole pour alimenter le diagnostic du territoire en collectant des informations, des expériences et impressions ainsi que des premières idées de projets.
- Inviter les habitants à s'inscrire à la CLDR.

- **Participation aux réunions**

En l'espace de quatre mois et parallèlement à l'organisation du « Retour à la population », 85 personnes réparties en quatre publics cibles ont été consultées : les jeunes, les agriculteurs, les associations de loisirs, culturelles et sportives ainsi que les Comités de villages et les gestionnaires de salles communales.

Chaque information-consultation a fait l'objet d'un compte rendu individuel publié sur le site de la Commune et sur le blog de l'ODR/A21I.

Tous ces rapports ont permis d'enrichir le diagnostic partagé et de lancer le travail de réflexion sur la stratégie avec la CLDR.

Dates	Public-cible	Participants	Type de consultation
13 décembre 2012	Comités de village et Gestionnaires de salle	20	Réunion plénière + enquête
22 janvier 2013	Associations de loisirs, culturelles et sportives	13	Réunion plénière
Janvier-février 2013	Jeunes	25	4 réunions plénières
Février-mars 2013	Agriculteurs	27	Enquête
	TOTAL	85	

3.4.1 Consultation des comités de village et des gestionnaires de salles

Les comités de village et gestionnaires de salle ont été invités par courrier individuel adressé aux responsables. Une annonce a également été publiée sur la page d'accueil du site internet de la Commune.

- **Méthodologie et déroulement**

Après une explication sur l'ODR/A21I, la consultation s'est organisée autour de deux moments. Dans un premier temps, les représentants des comités de village et/ou gestionnaires de salle étaient invités à se regrouper en trois groupes et à désigner un rapporteur en leur sein. Les résultats des discussions engrangés par les rapporteurs ont été remis aux agents de développement en fin d'échanges.

Chaque groupe a abordé 4 thèmes en identifiant les atouts, les faiblesses, les pistes d'amélioration pour chacun, à raison d'une quinzaine de minutes par thème :

- Thème 1 : Infrastructures et équipements
- Thème 2 : Gestion et fonctionnement
- Thème 3 : La vie au village
- Thème 4 : Communication et collaborations

Dans un second temps, les associations représentées ont été invitées à remplir un « Questionnaire individuel » concernant leur association et leur(s) salle(s) de village.

- **Résultats**

Au total, 20 personnes ont assisté à cette rencontre représentant 14 associations et 12 villages (cf. Annexes).

Cette réunion a permis à la fois d'identifier les activités développées par les Comités de village, mais aussi de mieux caractériser les structures d'accueil pour les activités de villages (salles, espaces publics...) et d'en comprendre le fonctionnement.

Outre les forces de leurs actions (ex : dynamisme des comités, convivialité...) et les problèmes rencontrés (ex : absence d'infrastructures, diminution du bénévolat...), les personnes consultées ont également pu exprimer leurs attentes pour l'avenir avec en point d'orgue l'amélioration ou la création d'infrastructures et le soutien au bon fonctionnement (logistique et formatif).

Les résultats de cette consultation ont particulièrement alimenté les réflexions du Groupe de travail « Vitalité associative et vie au village ».

3.4.2 Consultation des associations de loisirs, culturelles et sportives

Les associations de loisirs, culturelles et sportives ont été invitées par courrier individuel adressé aux responsables. Une annonce a également été publiée sur la page d'accueil du site internet de la Commune.

- **Méthodologie et déroulement**

Après une explication sur l'ODR/A21I, la consultation s'est organisée autour de deux moments. Dans un premier temps, les représentants des associations ont été invités à se regrouper autour de quatre tables de travail tenues par un agent de développement de la FRW.

Chaque groupe a abordé 4 thèmes, en identifiant les atouts, les faiblesses, les pistes d'amélioration pour chacun à raison d'une quinzaine de minutes par thème :

- Thème 1 : Implication dans la vie hannutoise
- Thème 2 : Lieux, infrastructures, moyens et mobilité
- Thème 3 : Communication et coopération
- Thème 4 : Activités actuelles et à développer

- **Résultats**

Au total, 13 personnes représentant 9 associations actives ont participé à cette réunion (cf. Annexes).

La réunion a mis en lumière la richesse de l'offre sur Hannut tout en pointant certaines difficultés rencontrées : infrastructures vétustes pour certaines, difficultés de fonctionnement pour d'autres.

Les résultats de cette consultation ont particulièrement alimenté les réflexions du Groupe de travail « Vitalité associative et vie au village ».

3.4.3 Consultation des jeunes

Aucune publicité particulière n'a été nécessaire. Les agents de développement ont pu intervenir lors d'activités prévues par la Maison des jeunes de Hannut, l'asbl Coolzone (Centre d'information Jeunesse de Hannut) et lors d'un conseil communal des jeunes (CCJ).

- **Méthodologie et déroulement**

Après une explication sur l'ODR/A211, la consultation a été animée à l'aide d'un photo-langage. Les jeunes étaient invités à sélectionner une photo sur base d'une question posée par l'agent de développement de la FRW. Ensuite, à tour de rôle, chacun a expliqué son choix et ses raisons avant d'en débattre avec les autres.

Suivant le respect du timing (+-1h30), 2 ou 3 des questions suivantes étaient posées par l'animateur :

- *Comment est-ce que je me représente la commune de Hannut ?*
- *Que vivent les jeunes (au jour le jour)?*
- *Comment est-ce que je vois l'avenir ?*

- **Résultats**

Les différentes rencontres ont permis de consulter 25 jeunes entre de 13 à 18 ans (cf. Annexes).

Les jeunes ont analysé le territoire de manière assez similaire de celle des participants aux réunions villageoises tout en ciblant quelques difficultés plus spécifiques à leur génération (manque d'endroit pour organiser des soirées et pour se rencontrer, dépendance à la voiture des parents, non-respect des différences...) et en proposant quelques projets (un grand parc public, aménagements vélo...)

3.4.4 Consultation des agriculteurs

- **Méthodologie et déroulement**

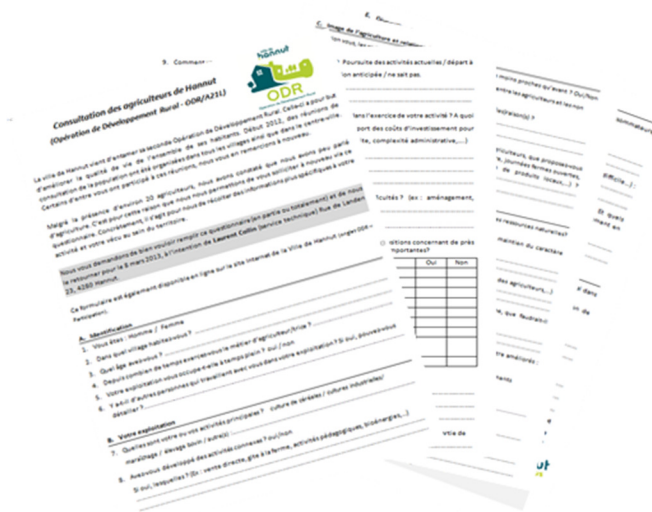
Chaque agriculteur hannutois a été invité à répondre à un questionnaire papier accompagné d'une lettre d'information et d'un formulaire de candidature pour faire partie de la Commission locale de développement rural.

Une annonce et un lien vers le questionnaire en ligne étaient disponibles sur la page d'accueil du site internet de la commune.

L'enquête a également été annoncée lors d'une séance d'information « Clôturer les berges dans les prairies pâturées : pourquoi ? Comment ? » organisée par le Contrat de Rivière Meuse aval et affluents (CRMA) et la DGARNE – Département du Développement – CREA, le 4 mars 2013.

Le questionnaire de 4 pages reprenait 6 parties principales abordant :

- L'identification du (de la) répondant(e).
- La caractérisation de l'exploitation du (de la) répondant(e) avec un avis général ou degré d'intérêt quant aux sujets concernant l'agriculture abordés par les habitants lors des consultations villageoises.
- Les ressentis et vécus par rapport aux relations de voisinage et à l'image de l'agriculture.
- Les expériences et avis concernant la place de l'agriculture dans le cadre de vie.
- Les avis concernant les opportunités de diversifications agricoles.
- L'implication et les attentes dans le cadre de l'ODR/A21I.



Consultation des agriculteurs de Hannut Questionnaire (mars 2013)

• **Résultats**

Au total, 27 questionnaires ont été remplis. La moyenne d'âge des répondants était de 54 ans avec une durée de carrière avoisinant les 30 ans dans le métier. La plupart des répondants étaient des hommes (24). Les exploitations répondantes étaient dans la grande majorité des exploitations « familiales » à temps plein (couple ou père/enfant) actives dans la spéculation de grandes cultures (céréales, betteraves, maïs...) élevant des bovins (dont 3 en production laitière). Quelques-unes élevaient également des porcs ou de la volaille (3). Un fruiticulteur, un éleveur de chevaux sauteurs et un membre de la coopérative « biogaz » ont également répondu à l'enquête. Parmi les répondants, moins de la moitié (12) voyaient leur exploitation se poursuivre d'ici les 10 années à venir. Pour les autres, certains allaient prendre leur retraite (avec ou sans repreneur) (8), cesser leur activité (2) ou ne savent pas (5).

L'enquête a mis en exergue les points de convergences mais surtout de divergences entre habitants et exploitant(e)s agricoles. Parmi les préoccupations principales, celles des déchets a fait l'unanimité tout comme lors des consultations villageoises. Contrairement aux habitants, les agriculteurs consultés ne souhaitaient pas se tourner vers une agriculture dite biologique. De manière similaire, la diversification (type vente à la ferme, accueil champêtre...) était peu développée et envisagée parmi les répondants. Le manque de temps, de moyens et la rentabilité non assurée expliquent cette tendance.

En résumé, les principales difficultés vécues et soulignées par les répondants étaient (par ordre décroissant):

- La taille de l'exploitation insuffisante pour être rentable.
- Les complexités administratives.
- Les coûts d'investissement et charges élevées face à une rentabilité non assurée.
- L'accessibilité aux champs, le passage des charrois agricoles et la sécurité routière dans les chemins agricoles/de remembrement.
- La vétusté des infrastructures.
- La perte de terrain suite à diverses expropriations et face à l'urbanisation croissante.
- Les déchets dans les campagnes.

- La difficulté d'accès à la propriété (prix des terrains et concurrence).
- Les vols de récoltes.

Les résultats de cette consultation ont particulièrement alimenté les réflexions des Groupes de travail « Nature et environnement » et « Dynamisme économique ».

3.5 Le retour à la population

Les résultats de ces consultations ont été présentés lors d'un double retour à la population un weekend de mars 2013.

- Le 23 mars 2013 lors de la *Journée de l'environnement* Salle Jean Renard à Hannut.
- Le 24 mars 2013 au *Village des associations* organisé au Marché couvert de Hannut.

- **Objectifs**

Le retour à la population visait deux objectifs :

- Informer les habitants sur les résultats des consultations citoyennes.
- Inviter les habitants à s'inscrire à la CLDR.

- **Déroulement**

Ce retour a pris dans les deux cas la forme d'un stand tenu par les agents FRW. Outre quelques informations sur l'ODR/A21 et du matériel pour inviter les citoyens à poser leur candidature à la CLDR, le stand a permis aux visiteurs de réagir aux principaux enjeux du territoire détectés dans le diagnostic partagé.

Ces enjeux repris sur des affiches étaient accompagnés de quelques éléments forts issus du diagnostic socio-économique ou des consultations. A l'aide de post-it, les visiteurs pouvaient réagir directement sur les affiches « ENJEUX » ou en discuter avec les agents de développement présents.

- **Résultats**

Suite aux conditions climatiques dantesques de cette fin de mois de mars, la fréquentation aux deux événements n'a pas été aussi importante qu'espérée. Cependant, le stand a permis de rencontrer des citoyens qui ne s'étaient pas rendus aux consultations villageoises et de recueillir leurs avis sur le diagnostic. Il a également fait l'objet d'un article dans la presse locale et permit de recueillir plusieurs candidatures à la CLDR.

Ce retour a marqué le lancement officiel des candidatures à la CLDR !



Réagissez !

Via des post-it que vous pouvez coller sur les affiches
ou
Simplement en discutant avec l'agent de développement de la
FRW (Bernard et Anne) présents dans ce stand





Stand « ODR/A21 » retour à la population (mars 2013)

3.6 La constitution du diagnostic partagé (DP)

Tous les éléments collectés lors des nombreuses consultations, recoupés avec le diagnostic socio-économique rédigé par l'auteur du PCDR, ont permis de constituer le diagnostic partagé du territoire (DP).

Le diagnostic partagé a été présenté et discuté une première fois le 15 mars 2013 avec le collège communal de Hannut et le 20 mars 2013 à la Commission Travaux du conseil communal. Suite à ces réunions, il n'a subi que de légères adaptations.

Il a ensuite fait l'objet de deux réunions plénières de la CLDR les 8 et 29 octobre 2013. Quelques ajustements en ont découlé sans changer fondamentalement celui-ci.

L'approbation du diagnostic partagé par la CLDR a permis l'activation de la phase de « Stratégie » de l'ODR/A211 et l'organisation des groupes de travail « thématiques ».

4. LA MISE EN PLACE DE LA CLDR¹

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) est le lieu phare de l'expression citoyenne de l'ODR/A21I de Hannut. Constituée pour toute la durée de l'ODR/A21I et en tant que relais auprès de la population, chaque membre de la CLDR assure le suivi de l'information et nourrit les débats concernant l'avenir de la commune et de ses habitants.



La CLDR de Hannut (juin 2013)



- Appel à candidature
- Composition de la CLDR
- Installation et fonctionnement de la CLDR
- Visite de terrain par les membres
- Bilan de la première ODR

La démarche suivie lors de l'ODR/A21I de Hannut – La CLDR

¹ Tous les comptes rendus des réunions de la CLDR se trouvent en annexes.

4.1 Constitution de la CLDR

4.1.1 Appel à candidature

Lancé officiellement fin mars 2013 et préalablement expliqué lors des consultations, l'appel à candidature de la CLDR a utilisé divers canaux de communication tels que : le Hannut Actu (bulletin communal), le déroulé sur le site internet communal, des formulaires disposés en plusieurs lieux de passage (ex : administration communale, bibliothèque...) et un email ou un courrier postal à toutes les personnes présentes lors des réunions de consultation.

Opération de Développement Rural
RETOUR À LA POPULATION et
INSCRIPTION À LA COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL !

De janvier à avril, vous avez été quasiment 300 à participer aux soirées d'information et de consultation organisées dans le cadre de notre nouvelle Opération de Développement Rural (ODR). Depuis ces rencontres, l'ODR/A21L a continué son petit bonhomme de chemin avec récemment la consultation des jeunes, des associations et des agriculteurs. Nous remercions à nouveau toutes les personnes qui ont participé à ces diverses rencontres ! Vous retrouverez les différents comptes rendus sur le site Internet communal : <http://www.hannut.be/administration/operation-de-developpement-rural>

Le temps est maintenant venu de vous présenter le diagnostic découlant de ces consultations. Pour ce faire, nous vous donnons rendez-vous aux séances publiques de Retour à la population que nous organisons :

- Le 23 mars lors de la JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT à partir de 18h à la Salle Jean Renard
- Le 24 mars au VILLAGE DES ASSOCIATIONS de 10h à 18h au Marché couvert de Hannut

Inscription à la Commission Locale de Développement Rural
 Envie d'aller plus loin et de participer aux prochaines étapes de l'opération ? Alors inscrivez-vous à la COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL (CLDR). Le formulaire d'inscription et de plus amples informations sont disponibles sur le site Internet communal ou auprès de Laurent Collin, l'agent-relais communal de l'ODR (voir coordonnées ci-dessous)

Merci encore à tous et à bientôt !
 La Ville de Hannut et la Fondation Rurale de Wallonie.

Laurent Collin (Agent-relais de l'ODR) : 019 51 93 71 ou laurent.collin@publink.be
 Jean-Claude Jadot (Echevin de la Rénovation rurale)
 Fondation Rurale de Wallonie – Hesbaye liégeoise
 Anne Doguet et Bernard Jans (Agents de développement) : 019 58 93 28 ou a.doguet@frw.be

Article Hannut Actu mars 2013

APPEL À CANDIDATURES !
 Envie de participer au futur de votre commune ?

Posez votre CANDIDATURE à la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

POUR QUOI FAIRE ?
 Pour donner votre avis sur l'avenir de votre commune
 Pour construire avec les élus locaux un programme communal de développement rural avec des priorités et des projets qui correspondent aux besoins des habitants.

CONCRÈTEMENT
 Vous y représenterez votre village, votre métier, votre classe d'âge...
 Vous transmettez les informations à vos voisins, amis, famille... habitant Hannut

QUI ?
 Des hommes et des femmes de tous âges
 Habitants des différents villages de la commune
 Intéressés par ce qu'il se passe autour de vous, dans votre quartier, dans votre village, dans votre commune (nature, économie, patrimoine...)

AVEC QUI ?
 Avec les autres habitants
 Avec les élus locaux
 Avec un organisme d'accompagnement (la FRW)
 Avec un acteur du programme (Bosag)
 Avec des invités et des experts extérieurs
 Avec des acteurs locaux

L'AVENTURE VOUS TENTE ?
 Posez votre candidature en remplissant le formulaire disponible sur le site Internet de la commune ou sur demande auprès de Laurent Collin.
 Formulaire complété à renvoyer/déposer à l'Administration communale de Hannut, rue de Landen 23 - 4280 Hannut, à l'attention de Laurent COLLIN, au plus tard pour le 29 mars 2013.

Info : www.hannut.be/administration/odr/

Affiche « Retour à la population »

Envie de participer au futur de votre commune ?
N'hésitez pas, posez votre candidature pour faire partie de la Commission locale de développement rural (CLDR) !

Hannut vient de se lancer dans sa 2^{ème} Opération de Développement Rural.

Celle-ci va lui permettre d'une part de mener une réflexion sur l'ensemble des aspects qui font la vie d'une commune rurale : agriculture, économie, emploi, aménagement du territoire, urbanisme, environnement, mobilité, vie culturelle et associative... D'autre part, de ces réflexions, des projets vont être choisis puis se développeront au profit de tous les habitants.

Et pour définir tout cela, la commune met sur pied sa **Commission Locale de Développement Rural** ! Celle-ci comptera de 30 à 60 personnes et sera composée majoritairement de citoyens auxquels s'ajouteront quelques élus communaux. C'est cette CLDR qui définira la stratégie à adopter et sélectionnera les projets à mettre en place. Alors, foncez, rejoignez-la !

Car c'est grâce à votre participation que votre commune se choisira des projets innovants, utiles et profitables à tous !

Participer à la CLDR prend du temps, certainement une douzaine de réunions par an sur les 2^{èmes} années. Par la suite, c'est plus espacé. Mais, c'est passionnant. Et puis, c'est une vraie occasion d'agir pour la commune dans laquelle on vit !

Formulaire de candidature à la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) dans le cadre de l'ODR/A21L de Hannut

Formulaire complété à renvoyer/déposer à l'Administration communale de Hannut, rue de Landen 23 - 4280 Hannut, à l'attention de Laurent COLLIN, au plus tard pour le 29 mars 2013.

Je soussigné, NOM-Prénom :
 pose ma candidature à la CLDR de Hannut.

Date de Naissance :
 Depuis combien de temps habitez-vous Hannut ?

Adresse (rue et n°) :
 Ville/village :
 Téléphone et/ou GSM :
 Adresse mail :
 Profession :
 Lieu de travail :

Si vous êtes retraité, quelle était votre profession?.....
 Si vous êtes étudiant, pouvez-vous spécifier?.....
 Êtes-vous membre d'association(s)/commission(s) : oui-non

Si oui, laquelle (lesquelles) et à quel titre?

Merci de continuer au verso...

Formulaire d'inscription à la CLDR

Vous voulez participer au futur de votre commune ?

Posez votre CANDIDATURE à la Commission Locale de Développement Rural

Une initiative de la Ville de Hannut en collaboration avec la Fondation Rurale de Wallonie dans le cadre de sa 2^{ème} Opération de Développement Rural / Agenda 21

ville de hannut FRW

4.1.2 Composition de la CLDR

- **Candidatures**

Au total, 44 Hannutois ont postulé pour faire partie de la commission.

- **Composition de la CLDR**

La composition approuvée par le conseil communal du 25 avril 2013 se compose de 38 membres non élus et 12 membres élus. Le ministre de la Ruralité a approuvé la composition de la CLDR et son Règlement d'ordre intérieur (ROI) le 5 février 2014.

La CLDR de l'ancienne ODR n'étant plus active depuis plusieurs années, aucune démarche spécifique n'a été faite à destination de ses membres.

4.1.3 Fonctionnement de la CLDR

Pour faciliter son fonctionnement, la CLDR s'est dotée d'un Règlement d'ordre intérieur (R.O.I) approuvé par le conseil communal en sa séance du 6 novembre 2013. La CLDR dispose également d'un « Qui-est-qui-Book » et d'un « Formulaire d'évaluation permanente ».

A la demande des membres, les réunions de la CLDR ont eu lieu tant que possible dans les différentes salles présentes sur le territoire. Les mardis à 20h ont été privilégiés.

Tous les membres sont invités par email à l'exception de celles et ceux qui ont préféré l'option postale.

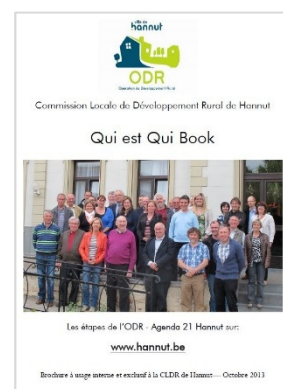
- **Le Règlement d'ordre intérieur (R.O.I)**

Un projet de R.O.I a été distribué et discuté lors de l'installation de la CLDR de juin 2013. Les membres ont pu prendre connaissance du document et proposer des adaptations. Le R.O.I a ensuite été avalisé par la CLDR lors de la séance plénière suivante (septembre 2013).

- **Le Qui-est-qui-Book**

Mis en place par l'équipe Hesbaye liégeoise de la FRW, le « Qui-est-qui-Book » est un livret interne à la CLDR reprenant d'une part les informations pratiques sur chacun des membres (coordonnées personnelles et photo) et d'autre part, certaines informations plus personnelles que chaque membre accepte de divulguer aux autres : centres d'intérêt, livre préféré, hobbies,...


Cet outil, très apprécié des CLDR hesbignonnes, permet aux membres de mieux se connaître mutuellement et d'avoir sous la main toutes les informations utiles pour échanger et communiquer avec les autres. Il permet aussi l'organisation du covoiturage entre les membres et la tenue de réunions ou la prise de contact entre habitants.



- **Le formulaire d'évaluation permanente**

Dans un souci d'amélioration régulière et pour parer aux éventuels problèmes dès leurs apparitions, un formulaire d'évaluation permanente a été mis en place dès l'entame des travaux de la CLDR.

Le principe de ce formulaire est simple : chaque répond à 9 questions à l'aide de smiley et peut laisser des remarques ou des commentaires et idées d'amélioration. En fin de réunion, les formulaires complétés sont glissés dans une urne disposée près de la sortie. Chaque participant est libre de compléter le formulaire quand bon lui semble et de manière anonyme.

Opération de Développement Rural/A211 - Hannut			
Fiche d'évaluation CLDR / GT du à			
Merci de répondre à ces questions afin que nous puissions répondre le mieux possible à vos attentes			
	😊	😐	☹️
			Remarques et commentaires
1. Respect des horaires			
2. Rythme de la réunion			
3. Local adapté			
4. Respect des temps de paroles			
5. Utilité des documents (si doc. remis)			
6. Clarté de l'information donnée			
7. Méthodologie de travail adaptée			
8. Travail personnellement enrichissant			
9. Appréciation globale			
Commentaires, souhaits, suggestions... :			
 Merci de déposer cette évaluation dans l'urne prévue à cet effet			

Composition de la CLDR de Hannut			
Membre	Village	Membre	Village
Roland BADA	Thisnes	*Jean-Claude JADOT (Président)	Merdorp
*Marie BAYET	Blehen	Olivier JANSSEN	Grand-Hallet
René BEGON	Wansin	Joseph JENNES	Crehen
Eric BIDAINE	Avin	Alexis KALUT	Moxhe
Carine BOURDOUXHE	Wansin	José LALLEMAND	Cras-Avernas
Alain BOUVIER	Poucet	*Nathalie LANDAUER	Bertrée
Magalie BRAMS	Villers-le-Peuplier	Jean-Yves LARUELLE	Blehen
Joseph CLEIREN	Petit-Hallet	*Sébastien LARUELLE	Abolens
*Léandre COLLIN	Avernas-le-Bauduin	Jean-Marie LHONNAY	Crehen
Jean CORNELIS	Moxhe	Cindy MAHAUX	Villers-le-Peuplier
Laurent COUNE	Grand-Hallet	Luc MANTULET	Avin
Jean-Jacques CUVELIER	Merdorp	Christophe MATHEI	Abolens
Kristoff DE MEUE	Abolens	Laurence MEENS	Merdorp
Patrick DE VILLENFAGNE	Blehen	*Frédéric PIRET-GERARD	Poucet
*Sébastien DEBROUX	Villers-le-Peuplier	*Jacques RENARD	Thisnes
Robert DEGROOT	Trognée	*Jacques RIGOT	Avin
*Emmanuel DOUETTE	Grand-Hallet	Philippe ROYER	Lens-St-Remy
Jean-Claude DUBOIS	Hannut	Michel SALENBIEN	Thisnes
Gaston FLABA (Vice-président)	Petit-Hallet	Réjane SAMAIN	Poucet
Daniel GERGAY	Moxhe	Véronique SENY	Poucet

Ensuite, un animateur FRW a rappelé les notions de base d'une ODR/A21I tels que les définitions, les grandes étapes et surtout le rôle et les missions des membres de la CLDR. Un débat et une petite séance de questions-réponses ont permis de préciser certains éléments.

Un document reprenant ces informations de manière plus détaillée « L'ABC de l'Opération de développement rural de Hannut », a été distribué aux membres.

La réunion s'est poursuivie par la présentation du projet de Règlement d'ordre intérieur (R.O.I). Les membres ont pu en prendre connaissance ainsi que faire part de toutes questions/remarques/propositions au plus tard pour la séance plénière suivante.

Avant de clôturer la réunion, chaque participant a rempli un document intitulé « Mes attentes pour la suite » contenant 4 questions :

- *Quelles spécificités avez-vous et que vous souhaitez mettre en avant ?*
- *De quelles informations avez-vous besoin pour fonctionner en CLDR ?*
- *Quelles sont les actions que vous aimeriez pouvoir mener rapidement avec la CLDR ?*
- *Quels sont vos souhaits sur le fonctionnement de la CLDR ?*

La réunion s'est achevée sur un passage en revue des étapes à venir.

- **Résultats et évaluation**

Cette réunion a permis aux membres présents de mieux se connaître et d'échanger sur leurs motivations et attentes. Elle a permis à chacun de prendre conscience de leur rôle et de mieux comprendre le déroulement d'une ODR/A21I.

4.4 Visite du territoire avec la CLDR

Suite aux attentes exprimées par les membres de la CLDR lors de la première séance plénière, une visite de la commune a été organisée le samedi 24 août 2013. A bord du car communal, les membres ont sillonné les 17 villages ainsi que Hannut-centre. Cette visite rassembla 38 membres.

- **Objectifs**

Les objectifs de cette visite étaient de :

- Fournir à tous les membres une vision globale de la commune afin que chacun puisse avoir une idée de ce qui existe (ou n'existe pas) dans les villages voisins.
- Organiser et participer à un moment de convivialité.

- **Méthodologie et déroulement**

La visite des villages a consisté en la découverte de l'ensemble des villages en pointant plus spécifiquement des lieux dits « d'intérêt ». Par lieu d'intérêt était entendu tout lieu pouvant apporter une information utile à la suite de l'opération. Il pouvait s'agir d'un lieu réussi, attractif ou d'un bon exemple, ou au contraire, d'un lieu à améliorer. Un lieu d'intérêt pouvait encore être un lieu à potentiel pour la collectivité, un lieu essentiel à la vie socio-collective du village, un lieu naturel intéressant à préserver, un problème environnemental, un monument architectural, un carrefour dangereux, un lieu de rencontre, ...

Afin de rendre la visite plus intéressante et participative, ce sont les membres qui ont décidé des lieux à visiter et qui ont, le jour de la visite, apporté des explications quant à leur choix. Pour ce faire, ils se sont arrangés par village pour y cibler les 3 principaux lieux d'intérêt.

La visite s'est déroulée la matinée et le début d'après-midi du 23 août 2013. Quelques haltes ont permis de s'attarder quelque peu sur des lieux particuliers et un arrêt à la salle « La Condorde » à Blehen a donné l'occasion aux membres d'échanger autour de sandwiches, tartes et une tasse de café.



Visite du territoire avec la CLDR - un moment de découverte et de convivialité (août 2013)

- **Résultats**

Cette initiative a permis aux membres de découvrir des lieux qu'ils ne connaissaient pas ou peu, de voir des villages dans lesquels ils n'avaient parfois jamais mis les pieds. De plus, les explications par les membres de la CLDR ont enrichi fortement la découverte et agrémenté celle-ci de détails et précisions judicieuses.

Nombre d'endroits visités sont revenus dans les débats de l'ODR/A211.

4.5 CLDR 02 : Bilan de la première ODR

La deuxième CLDR plénière s'est déroulée le 17 septembre 2013 en la salle « Poucetof » à Poucet en présence de 33 membres.

- **Objectifs**

Cette réunion visait principalement à :

- Approuver le Règlement d'Ordre Intérieur (présenté lors de la précédente séance).
- Dresser le bilan de la première ODR de Hannut.
- Préciser les réalisations et démarches possibles dans le cadre du « Développement rural ».

- **Méthodologie et déroulement**

Après l'approbation du ROI, une bonne partie de la réunion a été consacrée à la précédente ODR (1991-2003). Christian DELWICHE (responsable du Service Travaux) a présenté les résultats de cette première opération et a témoigné de son expérience en tant qu'Agent-relais à l'époque. Les principales préoccupations et les objectifs qui en découlèrent ont été passés en revue. Quelques réalisations telles que les rénovations de maisons de village et autres espaces publics ont également illustré la discussion. A noter que la présence de membres de CLDR déjà présents dans l'ancienne commission a permis d'agrémenter les discussions d'expériences concrètes et de conseils éclairés.

Afin d'illustrer la variété importante de projets réalisés et réalisables dans le cadre d'une ODR/A21I, un panel de réalisations aussi diverses que les thématiques abordées, est passé en revue. La présence et l'intervention de représentants de la DGO3 (M. LEGRAIN et Mr DUBOIS) a permis d'alimenter et de compléter les débats par des exemples, des explications plus techniques et surtout des conseils avisés utiles pour la suite de l'ODR/A21I de Hannut.

- **Résultats**

Cette séance, riche en informations et exemples a plongé les membres de la CLDR dans les réalisations concrètes d'une ODR. Elle a permis d'éclairer certains membres qui se demandaient encore à quoi un tel processus pouvait mener tout en réexpliquant clairement le processus stratégique nécessaire pour parvenir à ces réalisations.



4.6 CLDR 03 et 04 : Appropriation du diagnostic partagé

Tous les éléments collectés lors des nombreuses consultations recoupées avec le diagnostic socio-économique rédigé par l'auteur du PCDR, ont permis de constituer le diagnostic partagé du territoire.

Après avoir été amendé par les élus communaux, deux séances plénières ont permis à la CLDR de finaliser et approuver ce diagnostic partagé. Ces séances ont eu lieu respectivement le 8 octobre 2013 à Thisnes (Salle Patria) sur les thématiques : Mobilité - Dynamisme économique - Environnement et nature et le 29 octobre 2013 à Villers-Le-Peuplier (Salle Centre Oger Charlier) sur les thématiques : Cohésion sociale - Vitalité associative et Vie au village – Territoire. Au total, 24 personnes (8/10) et 32 personnes (29/10) ont participé au débat.



CLDR d'appropriation du diagnostic partagé (octobre 2013)

- **Objectifs**

Les objectifs principaux de ces deux rencontres étaient de :

- Assimiler, amender et approuver le diagnostic partagé.
- Préparer les GT « stratégie ».

- **Méthodologie et déroulement**

Organisées autour de 6 thématiques, ces deux séances se sont déroulées de manière identique. Thématique par thématique, le diagnostic partagé sous forme de grilles AFOM et de propositions d'enjeux a été présenté pour être ensuite discuté en tables de travail rassemblant 5-6 personnes.

A l'aide d'une grille d'analyse, les membres étaient invités à compléter et à évaluer la *justesse*, la *pertinence* et l'*importance* de chaque enjeu proposé via les questions suivantes :

- *L'enjeu est-il suffisamment explicite ? Au besoin, complétez ou précisez-le.*
- *Pour vous, l'enjeu est-il « Essentiel », « Neutre » ou « Secondaire » ? Pourquoi ? Avez-vous d'autres commentaires à ce sujet ?*
- *Voyez-vous d'autres enjeux que ceux déjà abordés ?*

La 7^{ème} thématique concernant l'administration communale a été provisoirement mise de côté afin d'être traitée avec les personnes concernées.

- **Résultats**

Au total, 6 thématiques ont été traitées correspondant à 43 enjeux !

Le travail « brut » réalisé par les différents sous-groupes fut compulsé dans le rapport des 2 réunions. Il confirma en bonne partie l'analyse initiale mais amena aussi certaines retouches au diagnostic partagé. En effet, certains enjeux s'étaient dégagés comme essentiels, d'autres furent jugés secondaires, et d'autres encore ont été reformulés avant d'entamer les groupes de travail « Stratégie ».

5. LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT : LES OBJECTIFS

La CLDR mise en place et le Diagnostic Partagé approuvé, la construction de la stratégie est initiée par des groupes de travail « thématiques ». Les objectifs mais aussi les projets à réaliser pour répondre aux enjeux identifiés ont été définis à partir de groupes de travail « thématiques ». Au total, six réunions ont ainsi été organisées. Pour préparer au mieux ces rencontres, les participants ont reçu des cahiers thématiques reprenant un condensé des informations nécessaires. Dans un souci de cohérence et d'(in-)formation, des personnes ressources communales ou (para)communales ont participé aux débats et ont présenté leurs actions et/ou document relatif à la thématique abordée.

Cette étape s'est clôturée par l'approbation des objectifs de développement en mars 2014.



La démarche suivie lors de l'ODR/A21l de Hannut – Les objectifs de développement

5.1 Les groupes de travail thématiques

A partir de décembre 2013, 6 groupes de travail (GT) « thématiques » ont été organisés dans la foulée de la finalisation du diagnostic partagé. Ces groupes étaient constitués de membres de la CLDR et de personnes ressources invitées.

- **Calendrier et participation aux groupes de travail**

Groupe de travail	Date	Participants	Personnes ressources	Documents présentés
Mobilité	10/12/13	15	Conseiller en mobilité	PICM
Nature et environnement	17/12/13	11	Echevine de la nature et de l'environnement Contrat de rivière Meuse aval Responsable du Service Environnement	PCDN-ERE Projets CRMA Chiffres et actions « déchets »
Cohésion sociale	14/02/14	9	Echevine des Affaires sociales, du Logement et de l'Emploi	Plan Cohésion Sociale et divers projets seniors et personnes

			Coordinatrice du PCS	handicapées
Dynamisme économique	21/01/14	8	Echevin des affaires économiques Hannut-Tourisme-Promotion Cellule Gestion du Centre-ville	Schéma de développement commercial Calendrier des évènements
Territoire	28/01/14	13	Responsable du Service Urbanisme	Schéma de structure et Règlement communal d'urbanisme
Vitalité associative et vie au village	4/02/14	1	Echevin et Service Culture-Tourisme Hannut-Tourisme-Promotion	Calendrier des évènements

- **Les cahiers thématiques**

Des « cahiers thématiques » (annexe...) ont été conçus comme préalables aux réunions. Chaque « cahier », soit 6 cahiers pour 6 thématiques, reprenait les informations suivantes :

- Un état des lieux général faisant référence aux chapitres de la partie 1 du PCDR et aux documents communaux concernés.
- L'explication des enjeux avec un espace « notes » permettant aux membres d'écrire leurs idées d'objectifs et/ou de projets.
- Les grilles AFOM de la thématique.
- Une page d'informations générales et d'espaces pour les éventuelles notes.



6 cahiers pour 6 thématiques

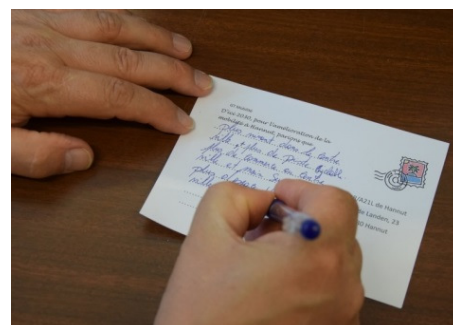
- **Objectifs**

Les objectifs principaux de ces 6 rencontres étaient de :

- Construire la stratégie de développement de l'ODR/A211 avec les membres de la CLDR et les personnes ressources.
- Informer les membres des projets en cours ou prévus en la matière.
- Former les membres en leur présentant les plans, programmes et autres schémas sectoriels actifs sur le territoire communal.

- **Méthodologie et déroulement**

Le diagnostic partagé étant désormais acquis, les GT « thématiques » se sont concentrés sur la définition d'objectifs à poursuivre pour répondre au mieux aux enjeux. Les participants ont également pu s'exprimer en termes de projets et d'actions.



Chaque séance s'est déroulée de manière identique :

→ **Proposition d'un défi thématique**

A l'aide d'une carte postale à destination de la commune, les participants ont proposé des slogans mobilisateurs définissant leur(s) souhait(s) pour Hannut en 2030.

→ **Présentation des acteurs et/ou outils communaux (sectoriels)**

Dans une optique formative et informative, des acteurs communaux (personnes ressources) ont accepté de présenter et discuter de leurs missions et projets à court et moyen termes en lien avec la thématique abordée.

→ **Consultation via une déambulation**

Inspiré de la méthode des « world café », cette méthode de travail s'est organisée autour des enjeux repris sous forme de posters (1 poster = 1 enjeu) au format A1. Chaque « poster » était gardé par un animateur (FRW ou personne ressource). Certains posters étaient pré-remplis par des idées et objectifs proposés lors des consultations précédentes. Les participants devaient proposer des objectifs et des idées de projets à mettre en œuvre. Ceux-ci étaient inscrits par eux ou par l'animateur sur les posters. Les participants pouvaient voyager à leur gré d'un enjeu à l'autre sans obligation.

Chaque poster faisait l'objet d'un retour plénier par les animateurs concluant ainsi les échanges.



Les Groupes de travail « thématiques »



- **Résultats**

Tous les GT ont fait l'objet de comptes rendus précis qui ont permis suite à plusieurs réunions techniques, de proposer des objectifs de développement aux membres de la CLDR. Les idées de projets ont également été cataloguées puis traitées par la suite. Les résultats ont été présentés au collège communal.

La participation active de personnes ressources a été unanimement appréciée.

Les défis ambitieux « D'ici 2030, pour Hannut, parions que... » - extraits

Il y ait logement et emploi durable pour tous.

Les personnes âgées et handicapées pourront se déplacer partout en toute sécurité.

Tous respectent la nature et l'environnement, sources et conditions de vie !

Il y aura un réseau de voies vertes entre tous les villages de l'entité. Il y aura des parkings à l'extérieur à la ville. Les enfants iront à l'école en sécurité à pied ou en « minibus » collectifs.

Le commerce de proximité et les produits locaux soient bien implantés.

L'artisanat soit valorisé.

Nous aurons réussi à concilier et optimiser les défis du développement économique, du développement des énergies durables et renouvelables et la protection du caractère rural de notre région.

On maintienne le paysage d'openfield de nos campagnes et que l'on utilise cette richesse naturelle additionnée à notre patrimoine bâti et historique comme points d'attraction touristique.

Chaque village ait un endroit de rencontre pour toutes les générations : place, salle, jeux, bancs...

Hannut disposera d'une salle polyvalente pour y recevoir différentes manifestations, concerts, spectacles...

5.2 CLDR 05 : Validation des objectifs de la stratégie

Cette cinquième séance plénière s'est tenue le 18 mars 2014 dans la salle « Bertrée 2000 » en présence de 23 membres.

- **Objectifs**

Les objectifs de cette réunion étaient de :

- Présenter les résultats des GT « thématiques ».
- Amender et approuver les propositions d'objectifs.

- **Méthodologie et déroulement**

Thématique par thématique, la réunion s'est divisée en 6 moments similaires :

- Présentation des résultats des GT avec propositions et explications des objectifs en lien direct avec les enjeux.
- Vote individuel des membres à l'aide de cartons vert/rouge pour marquer l'accord ou le désaccord vis-à-vis de la proposition effectuée.
- Débat en plénière sur base des cartons signifiant un ou plusieurs désaccords.

- **Résultats**

Moyennant quelques ajustements, la CLDR est parvenue à un accord à l'unanimité sur les objectifs proposés.

Les débats ont permis de préciser certains termes, de modifier de commun accord l'intitulé de quelques objectifs ou de proposer un nouvel objectif.

A noter que de l'avis des membres et malgré la présence de projets en la matière, la thématique « culture ou le dynamisme culturel » n'était pas suffisamment développée dans les intitulés d'objectifs. Les débats durant la réunion ont permis de remédier à cette lacune.

Notons aussi que la thématique « Administration communale » n'a pas encore été traitée à ce stade des réunions.



Cartons pour marquer son (dés)accord

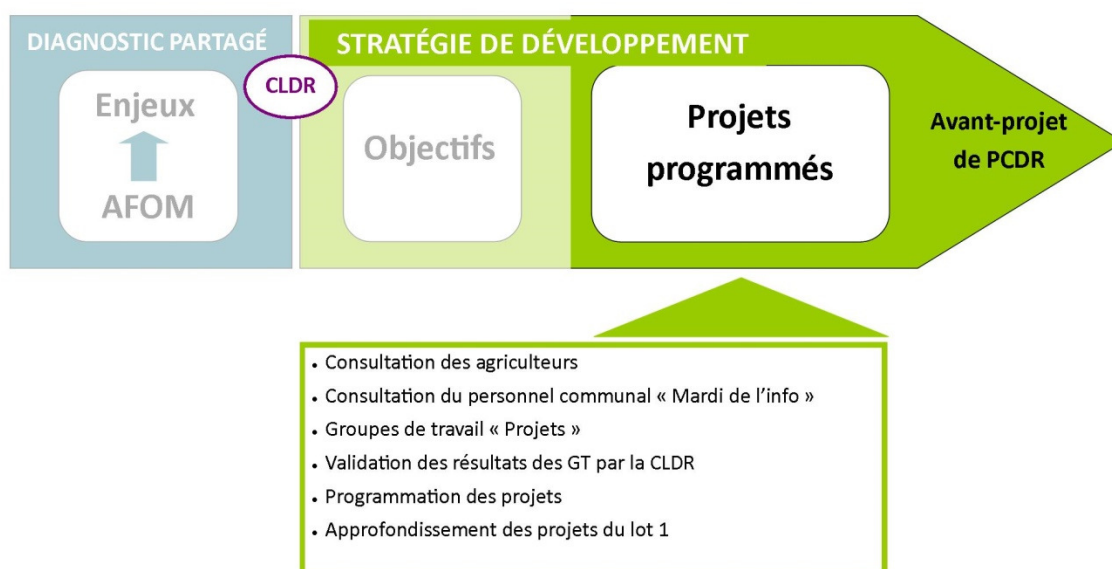
6. LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT : LES PROJETS

Une fois les objectifs validés par la CLDR, le gros du travail a consisté à trier toutes les idées de projets et d'actions émises durant les consultations et plus récemment lors des GT « thématiques ».

Pour faire ce tri entre les projets en cours, déjà réalisés et les nouvelles idées mais aussi pour préciser les contenus et disposer de conseils éclairés, plusieurs séances de « lecture vivante » rassemblant auteur, FRW et surtout les personnes ressources du territoire ont alors été organisées durant les mois de mai et juin 2014. Ce travail a abouti à une première liste de projets traitée en deux étapes par la CLDR : via un travail durant l'été 2014 suivi de quatre groupes de travail « projets » entre octobre et décembre 2014.

Les résultats de ce travail combiné à de nouvelles réunions techniques internes a abouti en l'approbation d'une liste définitive de projets en mars 2015 présentés sous forme d'un « catalogue ».

Enfin, après une CLDR plénière consacrée à la programmation des projets en mai 2015, cette étape s'est clôturée par l'approbation de la stratégie de développement (objectifs – projets programmés) par le collège communal et la CLDR ainsi qu'une présentation à la commission travaux du conseil communal.



La démarche suivie lors de l'ODR/A21I de Hannut – Les projets

6.1 CLDR 06 : Etat des lieux de l'ODR et retour du groupe action « Sentiers »

La 6^{ème} CLDR a été organisée le 24 juin 2014 en la salle « Les Dix Bonniers » à Avin en présence de 16 membres.

• Objectifs

Cette réunion poursuivait 3 objectifs :

- Dresser un état des lieux de la première liste de projets.
- Discuter des résultats du Groupe action « Sentiers » tenu le 26 mars 2014 et choisir les trois sentiers à réhabiliter.
- Améliorer la communication au sein de la CLDR par la création du blog ODR/A21I.

• **Méthodologie et déroulement**

Pour clôturer ce premier semestre, les différents travaux d'écriture de la première liste de projets et le contenu du « Devoir de vacances » ont été expliqués aux membres. La réunion s'est poursuivie par un retour sur les travaux du groupe action « Sentiers ». Les membres ont pris connaissance des résultats de l'inventaire et ont pu décider des 3 sentiers à améliorer en 2014.

Enfin, suite aux soucis rencontrés par le site internet communal, la mise en place d'un « blog » où retrouver toutes les informations de l'ODR/A21I a été discuté et le contenu de celui-ci approuvé.

• **Résultats**

La réunion s'est soldée par le choix de 3 premiers sentiers à améliorer (Grand-Hallet, Petit-Hallet et Moxhe) et par la définition d'un contenu pour le futur blog de l'ODR/A21I.

Elle a également permis de terminer le document « Devoir de vacances » envoyé à la CLDR en juillet 2014.

6.1.1 Le devoir de vacances de la CLDR

• **Objectifs**

Les objectifs du « Devoir de vacances » étaient de :

- Informer la CLDR sur les projets envisagés.
- Collecter les avis, précisions et propositions des membres sur cette première liste de projets.

• **Méthodologie et déroulement**

Durant l'été 2014, les membres ont été invités à réagir sur une partie ou tout le listing de projets envisagés jusque-là et travaillé avec les personnes ressources de l'administration communale. Les membres pouvaient réagir individuellement ou en se réunissant avec d'autres membres ou d'autres villageois.

Le tableau remis par courrier postal (cf. Annexe) reprenait par projet : un intitulé et des informations complémentaires. D'autres colonnes étaient prévues pour juger de la pertinence et de la clarté du projet mais aussi pour toutes autres remarques. Enfin, les nouvelles idées étaient aussi acceptées.

• **Résultats**

Au total, 18 questionnaires ont été complétés par les membres dont plusieurs en petits groupes de la CLDR et/ou via un comité de village (ex : Avin, Blehen et Poucet).

Ces réponses ont permis de jauger des tendances générales quant à la pertinence et la compréhension des projets. Ainsi, 4 catégories de projets se sont démarquées :

- Les projets jugés importants et suffisamment clairs, à garder !
- Les projets jugés facultatifs ou d'autres jugés ne relevant pas de l'ODR/A21I, à abandonner !
- Les projets jugés importants mais pas assez développés, à travailler !

Vitalité associative – Vie au Village				
Objectif 6.1 Renforcer les liens, la solidarité interpersonnelle et la convivialité entre les habitants Objectif 6.2 Aménager des espaces favorisant la rencontre et la convivialité dans toutes les entités humaines Objectif 6.3 Créer des infrastructures polyvalentes et améliorer les équipements existants pour permettre l'accueil d'un plus grand nombre d'activités Objectif 6.4 Soutenir et faciliter le fonctionnement des associations.				
Le document communal concerné : Les nouveaux espaces concernés :				
N°	Intitulé	Éléments complémentaires (première description, remarques, ...)	Pertinence V - I - F	Clarté H - C
65	Révision du contenu du « Welcome Pack » (nouveaux habitants)	Formes et propositions à finaliser. Les propositions actuelles sont : - Un carnet de bienvenue, comprenant la « vitrine des loists » etc. (à réaliser ou compléter l'actuel) et offrant une meilleure visibilité du comité du village (membres, coordonnées de contact... également accessible sur un site de référence). - Un petit livre d'infos sur le village reprenant les activités, l'histoire, les carcans, les nouveaux habitants, les ressources, les événements politiques... Diverses propositions ont été émises lors des réunions :	F	C
66	Révision de la procédure d'accueil des nouveaux habitants par village (nouveaux habitants)	- Accueil des nouveaux habitants par village, avec la participation du comité de village (Ex : le gîte des Avoies). - Visite des nouveaux habitants chez eux (les toutes boîtes sont insuffisantes) et leur expliquer ce que fait le comité de village. - Mise en œuvre d'une action conviviale via le comité : aller une fois par trimestre de porte à porte à la rencontre des nouveaux habitants en leur donnant le « Welcome Pack ». En lien avec le projet : Révision du contenu du « Welcome Pack » (nouveaux habitants).	I	C
67	Organisation d'un tour de la commune en car ou à pied		I	C
68	Réflexion concertée sur des mesures d'information et de sensibilisation à propos des contraintes de l'agriculture et de la vie en milieu rural	Diverses propositions ont été émises lors des réunions : - Organisation de rencontres agriculteurs/population (nouveaux arrivants) permettant d'expliquer les besoins et contraintes de l'agriculteur et afin d'instaurer un dialogue (ex : via le Centre culturel). - Eviter les enfants à l'agriculture via les écoles, des stages... (ex : Agrishime ou via une action du centre culturel...) - Présentation des réalités agricoles lors de l'accueil des nouveaux habitants en expliquant	I	C

Extrait du « Devoir de vacances »

- Les nouvelles idées de projets.

Les résultats collectés ont été intégrés aux documents de travail utilisés lors des groupes de travail « projets ».

6.2 Consultations complémentaires

Avant d'entamer le travail plus spécifique aux projets, il s'est avéré nécessaire de consulter des publics supplémentaires pour compléter les résultats des travaux de la CLDR.

6.2.1 Consultation du personnel communal : Mardi de l'information 2014

En partenariat avec la Directrice générale, les travaux de la CLDR ont été présentés et discutés avec les employés communaux lors de d'un après-midi « MARDI DE L'INFO ».

Cette rencontre a été organisée le 2 septembre 2014 à l'administration communale en présence de 21 personnes.

- **Objectifs**

Les objectifs étaient de :

- Informer les employés communaux du contenu de l'ODR/A21l (objectifs, étapes et résultats actuels).
- Définir les objectifs et premières idées de projets pour la 7^e thématique « Administration communale » les concernant très concrètement.

- **Méthodologie et déroulement**

Après la présentation du contenu des travaux de la CLDR et la définition des objectifs les concernant, les participants ont été répartis en deux groupes.

Animés par les agents de la FRW, les deux groupes ont eu pour mission de définir une série de projets pour répondre aux objectifs spécifiques de « l'Administration communale ».

Pour guider les débats, l'animation des tables s'est construite autour de deux questions principales :

- *Quels projets mettre en place pour tenir compte des réalités rurales dans l'offre de services communaux en matière d'accessibilité aux services et de communication ?*
- *Quels projets mettre en place au sein de l'administration pour améliorer une culture proactive et à l'écoute des citoyens, et pour renforcer les synergies entre services communaux ainsi que le développement durable ?*

- **Résultats**

Une série d'idées ont été énumérées lors de cette rencontre (cf. Annexe). Celles-ci ont ensuite été traitées et mises à jour en collaboration de la Directrice générale et au regard du Plan Stratégique Transversal (PST).

La CLDR a également été informée des résultats et a approuvé le contenu de cette partie en sa séance du 17 septembre 2014.

6.2.2 Consultation des agriculteurs

En partenariat avec la Cellule GISER-DGO3, une seconde réunion d'information et de consultation des agriculteurs hannutois a été organisée le 9 septembre 2014 en la salle Jean Renard à Hannut en présence de 9 agriculteurs et des représentants des Contrats de rivières actifs sur le territoire hannutois.

- **Objectifs**

Les objectifs de cette rencontre étaient de :

- Sensibiliser et informer les agriculteurs à la problématique des ruissellements et de l'érosion des sols (Cellule GISER-DGO3) dans le cadre du lancement de l'étude sur le territoire.
- Informer les agriculteurs des avancées de l'ODR/A21.
- Récolter de nouvelles idées de projets « agricoles » et leurs avis sur les projets proposés par les membres de la CLDR.

- **Méthodologie et déroulement**

Après avoir expliqué les tenants et aboutissants d'une ODR/A21, résumé les résultats de l'enquête « Agriculteurs à Hannut » menée en 2013, les échanges d'idées se sont basés sur la question suivante :

Quel(s) serai(en)t pour vous le/les projets le(s) plus intéressant(s) que vous souhaiteriez développer pour le mieux-être du monde agricole à Hannut ?

- **Résultats**

Quelques pistes de projets ont été proposées lors des discussions, à savoir : diffusion d'informations générales dans les brochures communales sur les réalités agricoles saisonnières, l'organisation d'opération « Agricharme » voire des « Fêtes des voisins » chez des agriculteurs, des rencontres plus régulières de la Commission consultative agricole, la mise en place d'un parcours didactique sur les aménagements anti-érosion, la mise en place de solutions concertées à la problématique des clôtures en bordure de cours d'eau et à l'entretien des berges.

Ouvertes à toutes nouvelles idées, les personnes présentes n'ont toutefois pas souhaité développer des projets de diversification dans le cadre de l'ODR/A21 pour diverses raisons dont la principale était la présence sur le territoire d'acteurs déjà spécialisés en la matière.

6.3 CLDR 07 : sensibilisation de la CLDR au développement durable

Suite aux devoirs de vacances et pour préparer les groupes de travail « projets », une CLDR a été organisée le 17 septembre 2014 à la salle Jean Renard en présence de 15 membres.

- **Objectifs**

Les objectifs poursuivis au travers de cette CLDR étaient de :

- Présenter les résultats du « Devoir de vacances » et des deux consultations de septembre 2014.
- Préparer les groupes de travail « projets ».
- Construire un outil permettant d'analyser et de garantir la prise en compte du « développement durable » (DD) dans le PCDR.

- **Méthodologie et déroulement**

Après la présentation des résultats du « Devoir de vacances », des deux consultations (Administration communale et agriculteurs) et une information sur le fonctionnement du blog de l'ODR (dont l'accès membres), les membres présents ont défini les « Eléments développement durable auxquels ils veilleront au cours de l'ODR/A21l ».

Pour ce faire, un préalable informatif sur le développement durable sous forme d'explications générales et la diffusion de capsules vidéo a permis de discuter et de répondre à la question via un tour de table animé à l'aide de l'outil photo-langage.

- **Résultats**

L'état d'avancement des travaux et les résultats des consultations ont fait l'objet de quelques discussions dont des précisions sur les suites du processus : « Comment va se dérouler la priorisation des projets ? », « Quels projets seront subsidiés ? », « Comment seront financés les projets non subsidiés par le développement rural ? », « Qu'advient-il des projets non retenus ? »...

Sur base des échanges très riches sur le développement durable, une grille d'attention ou « lunettes DD » a été construite pour être utilisée lors des groupes de travail « projets » et la suite du processus.

**Les éléments Développement Durable (DD)
auxquels nous devons veiller au cours de notre ODR/A21L**

- Le développement durable commence par nous : nos choix et nos attitudes. Montrons qu'on existe et donnons aussi l'exemple.
- Le plus petit des projets peut être intéressant - ce sont les petits gouttes qui font les rivières.
- Soyons attentifs aux effets de nos actions sur l'environnement, sur la planète et sur les autres. Protégeons et valorisons nos ressources (ex: nos sols, nos productions locales).
- Ne consommons pas sans réfléchir - envisageons des alternatives de consommation, la récupération et la polyvalence. Il existe diverses formes de vivre ensemble qui permettent de préserver les ressources, qui créent de l'emploi et de la convivialité. Envisageons aussi de sortir des sentiers battus.
- Evitons des projets voués à l'échec - choisissons des projets qui répondent à des besoins réels tout en cohérence.
- N'oublions pas les personnes plus fragilisées (pmr, personnes isolées, pays du sud ...)
- Pensons les travaux d'aujourd'hui pour la vie de demain (ex: mobilité douce)
- Garantissons l'avenir des jeunes, des générations futures - leur transmettre un monde viable et agréable. (savoirs, traditions, culture)
- Transmission mais aussi échange - évitons le sens unique et laissons aux enfants la possibilité de devenir.

Résultat de l'animation « développement durable » (septembre 2014)

6.4 Les groupes de travail « projets »

Quatre réunions focalisées sur les projets se sont tenues en automne 2014. Parmi ces quatre rencontres, une traitait uniquement des maisons de village.

	Dates	Participants	Projets abordés
GT Projet 1	30/09/14	13	Mobilité, logement, emploi, espaces publics, grosses infrastructures, intergénérationnel, santé et

			patrimoine
GT Projet 2	7/10/14	14	Biodiversité, environnement, solidarité, convivialité, entreprises et commerces
GT Projet 3	14/10/14	15	Déchets, eau, aides aux associations, développement durable et énergie, agriculture, tourisme + les projets « administration communale »
GT Maisons de village	16/12/14	18	Les maisons de villages et infrastructures de convivialité

- **Objectifs**

Les objectifs de ces rencontres étaient de :

- Approfondir les idées de projets émises depuis le début de l'ODR/A21I.
- Proposer de nouvelles idées afin de répondre au mieux aux objectifs et enjeux.

- **Méthodologie et déroulement**

Les trois premières rencontres étaient similaires : après un bref rappel du contenu d'un PCDR, de la grille « développement durable » créée lors de la précédente CLDR et la présentation d'une fiche projet type, les membres étaient invités à se regrouper en trois sous-groupes animés par un agent FRW.

Le travail s'est effectué directement sur base des fiches projets existantes. Ces fiches projets étaient pré-remplies avec les éléments déjà récoltés lors des étapes précédentes.

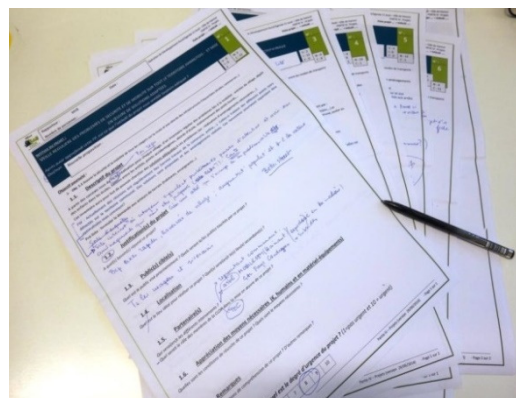
Des pistes de questions ou des supports cartographiques permettaient d'alimenter les débats.

Au cours des 18 ateliers (6 ateliers par réunion), les projets regroupés en sous-thématiques étaient réexaminés : intitulé, description, liens avec les objectifs, localisation, publics visé(s) ou partenaire(s) et moyens nécessaires, faisabilité, pertinence... L'ajout de nouvelles idées, les regroupements et/ou les suppressions étaient également abordés.

La réunion du 16 décembre concernant les « Maisons de village » s'est déroulée de manière spécifique. Outre une explication fine de notions telles que *maison de village*, *maison rurale*, *maison multiservices*... la rencontre a débuté par une présentation dynamique des infrastructures communales (et parfois privées) présentes sur le territoire communal. Les membres ont été invités à corriger, préciser certaines informations données lors de ce tour d'horizon.

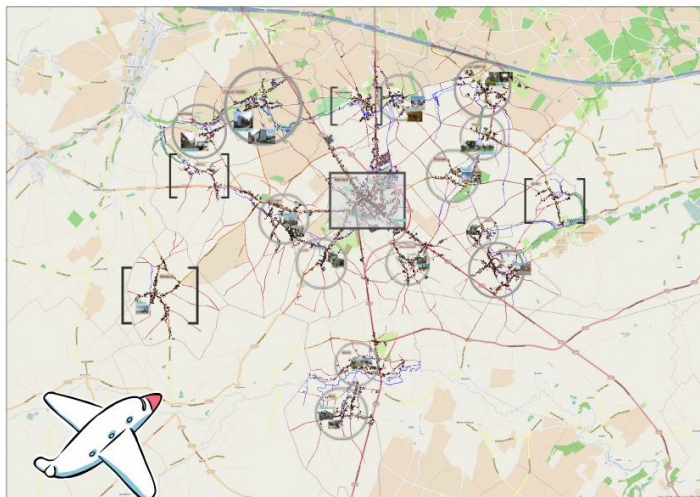
Afin d'approfondir et d'échanger plus précisément sur le sujet, les membres ont été répartis en deux groupes géographiques « Ouest - Est » :

- **Groupe "ouest"** pour traiter des villages d'Avin, Moxhe, Merdorp, Crehen, Thisnes, Wansin, Petit-Hallet, Grand-Hallet et Hannut
- **Groupe "est"** pour traiter des villages d'Avernas-Le-Bauduin, Bertrée, Cras-Avernas, Trognée, Poucet, Abolens, Lens-Saint-Remy, Blehen, Villers-le-Peuplier et Hannut.



Documents de travail des GT « projets » (octobre 2014)

Chaque groupe, animé par un agent FRW, a ainsi débattu de la question des infrastructures dans sa zone géographique. Les deux groupes ont également traité du cas de Hannut-centre.



Présentation « prezï » - GT Maisons de villages (décembre 2014)

- **Résultats**

Les 110 projets ont été traités au cours de ces 4 soirées.

Les résultats ont été transmis à l'Auteur de PCDR pour qu'il les intègre aux descriptifs des projets et affine ainsi le « catalogue » de projets en construction.

Les échanges ont donné lieu soit :

- **À une confirmation** : le projet est gardé, approfondi avec éventuellement des modifications,
- **À une réorientation** : le projet est renommé autrement, ses nouvelles particularités ont été définies afin qu'il puisse être adapté à la stratégie de l'ODR/A21,
- **À un abandon** : le projet ne semble pas pertinent.
- **À une création** : de nouveaux projets ont été ajoutés. Les références « bis » ou « ter » ont été utilisées pour faire le lien avec la fiche projet à l'origine de cette nouvelle idée.

6.5 Traitement des résultats des groupes de travail : présentation au collège communal

Suite aux 4 groupes de travail « projets » organisés en automne 2014, des rencontres auteur de projet, agent-relais communal et agents de la FRW ont été organisées entre décembre 2014 et février 2015. Ces rencontres ont permis d'analyser l'ensemble des données collectées et de proposer une première liste de projets retravaillés (regroupements, précisions, ajouts, ...).

Ce travail, qui a pris la forme d'un « Catalogue de projets » a été présenté au collège communal du 6 mars 2015. Cette rencontre a permis au collège de prendre connaissance des projets envisagés dans le futur PCDR, d'émettre leur avis et conseils voire également de vérifier qu'il n'y avait pas d'opposition avec d'autres projets prévus à court et moyen termes. Toutes les remarques du collège ont été consignées et transmises à la CLDR lors de la réunion du 31 mars.

6.6 CLDR 08 : Retour GT « projets »

La 8^{ème} CLDR plénière a eu lieu le 31 mars 2015 au « Club 80 » à Crehen en présence de 20 membres.

- **Objectifs**

Cette réunion visait à :

- Présenter et débattre des résultats des groupes de travail « projets ».
- Vérifier que la liste actuelle des projets est conforme aux travaux des groupes de travail et de la CLDR.
- Obtenir une liste de projets approuvée et définitive pour la future programmation.

A ce stade, il était encore possible de modifier des projets, d'en amener de nouveaux ou de faire revenir des projets « abandonnés » par le remaniement.

- **Méthodologie et déroulement**

Outre le rappel des objectifs de développement, chaque thématique a fait l'objet d'une présentation similaire par l'auteur et la FRW, à savoir :

- La liste initiale des projets (celle précédant les groupes de travail « projets ») en regard de la nouvelle liste des projets (celle issues du travail de réécriture et l'avis du collègue).
- Chaque projet de la nouvelle liste a été passé en revue en indiquant de quelle fiche projet initiale il découlait et en expliquant les raisons de ces modifications. Des informations issues de la rencontre avec le collègue ont parfois complété les explications. Les projets abandonnés ont également été spécifiés.
- Pour finir, un bilan des projets de la thématique vis-à-vis de l'ensemble des objectifs de l'ODR/A211 permettait de jauger de la pertinence globale du listing.

Au cours de ces présentations, diverses questions et réactions ont permis de débattre de la pertinence des propositions, de proposer de nouvelles idées et/ou de modifier certains titres.

En fin de discussion, chaque participant était invité à donner son accord sur la nouvelle proposition amendée par les remarques de la réunion. Pour ce faire, ils disposaient d'un carton à double faces colorées : la face verte pour marquer leur approbation et la face rouge en cas contraire ou s'il restait des interrogations.

- **Résultats**

Au terme de la réunion, et considérant quelques remarques et conseils, la CLDR a approuvé le listing de projets à l'unanimité.

Les remarques émises ont essentiellement concerné des ajouts d'idées et de contenu, le retour de projets initialement supprimés et la scission/regroupement de projets.

Ce travail a abouti en un « Catalogue de projets » définitif.

Le « Catalogue des projets » : un outil d'information pour une prise de décision optimale

Le Catalogue de projets reprend tous les projets sélectionnés par la CLDR.

Pour chacun de ces projets, une fiche (A4) reprend l'intitulé, un descriptif, le lien avec les objectifs, un justificatif des raisons pour lesquelles le projet est retenu ainsi que des indications sur sa localisation, les opérateurs futurs, les moyens humains et financiers qu'il réclamera,...

Cet outil a pour objectif d'apporter les informations nécessaires aux membres pour la future programmation des projets.

FP 36 – Création d'un poste de garde de médecine générale																	
Mobilité			Nature et environnement			Cohésion sociale			Dynamisme économique			Territoire		Vitalité associative et vie de village		Administration Communale	
1	2	3	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	5	1	2
<p>DESCRIPTION DU PROJET : Le projet consiste à créer un poste de garde de médecine générale pour l'ensemble des habitants de Hannut. Les médecins présents assureront les soins médicaux durant les week-ends et jours fériés. Les locaux devront être localisés de manière centrale, par rapport au territoire, afin de limiter les déplacements des patients et des médecins. Ce poste comprendra un cabinet médical, une salle d'attente et un petit studio.</p> <p>L'organisation entre les 24 médecins généralistes de l'entité et, pourquoi pas, des jeunes médecins susceptibles de s'installer à Hannut, demandera une réflexion entre les différents acteurs concernés. Étant donné l'objectif poursuivi, l'accès à la santé pour tous, la formule du tiers payant devra être appliquée. Un seul numéro permettra de joindre le poste de garde ce qui facilitera la tâche des patients. A termes, le projet pourrait être étendu à d'autres types de garde médicale.</p> <p>JUSTIFICATION DU PROJET : Les médecins généralistes se font de plus en plus rares en zone rurale. Dans 10 ans, plus d'un TIERS des médecins généralistes actuels auront cessé leurs activités. D'autre part, les jeunes médecins hésitent à s'engager dans la médecine générale, surtout en milieu rural. A cela s'ajoute le vieillissement démographique, qui accroît les besoins médicaux de la population. Il est donc urgent d'attirer les jeunes médecins dans la commune. Or la récurrence de la garde (un week-end sur trois dans certaines régions) en rebute plus d'un. Les zones urbaines, avec une plus grande densité médicale et une diminution de la charge des gardes, présentent un attrait nettement plus important. Il est donc nécessaire de réagir pour : <ul style="list-style-type: none"> • continuer à proposer à tous les patients l'accès à un médecin généraliste de garde ; • permettre aux généralistes de l'entité d'exercer leurs permanences de garde dans de meilleures conditions. </p>																	
<p>Localisation : Hannut</p> <p>Opérateurs(s) : Commune, Fédération des maisons médicales, médecins, AMGH, mutuelle, CPAS</p> <p>Budget : 5 à 10 millions</p> <p>Moyens humains : 1</p> <p>Plébiscite : 3/5</p> <p>Transversalité : PST, SDT, conférence des élus</p> <p>Pistes de financement : <ul style="list-style-type: none"> • PCS (DICS) • DR (DGO3) • PWR (DGO3) </p> <p>REMARQUES / QUESTIONS / NOTES Pourquoi pas avec d'autres communes voisines? Collaboration avec taxi senior et allo taxi pour les déplacements? Qu'il des nuits?</p>																	

Extraits du « Catalogue de projets » (avril 2014)

Les logos informatifs :

MOYENS FINANCIERS nécessaires pour créer le projet

- < 10 000 €
- 10 000 € – 100 000 €
- 100 000 € - 500 000 €
- > 500 000 €

PLÉBISCITE : projet discuté/suggéré à plusieurs reprises

- Faible
- Moyen
- Fort

MOYENS HUMAINS pour faire vivre le projet

- Mobilisera peu de moyens humains communaux
- Mobilisera régulièrement des moyens humains communaux <2h/mois
- Mobilisera très souvent des moyens humains communaux >2h/mois

FORTE IMPLICATION CITOYENNE : requiert l'implication de membres de la CLDR, de citoyens... pour pouvoir se réaliser

LOCALISATION

OPÉRATEURS ET PARTENAIRES

TRANSVERSALITÉ

PISTES DE SUBSIDES

6.7 CLDR 09 : Programmation des projets

La 9^e CLDR plénière a eu lieu dans la salle « La Grange » à Moxhe le 19 mai 2015 en présence de 20 membres.

- **Préalable : préparation de la programmation**

Préalablement à la réunion et suite à la CLDR du 31 mars, le « Catalogue des projets » définitif a été rédigé et transmis à tous les membres de la CLDR.

Parallèlement une note au collège datant du 5 mai 2015 a permis de définir le nombre de projets couteux (au-delà de 500.000€) maximum en lots 1 et 2 ainsi que les projets dont le lot était prédéfini du fait d'une actualité spécifique ou d'une infaisabilité sur le court terme. Ce fut notamment le cas des projets de *Rénovation ou création d'une piscine ou d'établissement(s) scolaire(s)* et d'*Aménagement de l'espace partagé convivial de Thisnes*.

- **Objectifs**

L'objectif unique de cette réunion était la programmation des projets en 3 lots.

- **Méthodologie et déroulement**

Après une introduction générale, chaque participant pouvait disposer d'un moment d'expression « La minute pour convaincre » afin de défendre un projet qui lui tenait particulièrement à cœur.

Avant d'entamer le travail individuel, le bulletin de vote et les 3 consignes obligatoires ont été expliquées, à savoir :

- 15 choix en lot 1 et 15 choix en lot 2.
- Chaque thématique doit être représentée par au moins un projet dans chaque lot.
- Maximum 2 projets très coûteux (>500 000€) par lots.

En plus de ces consignes formelles, d'autres ont été encouragées :

- Favoriser des projets répondant à un intérêt collectif et transversaux au territoire.
- Varier les projets à la fois matériels et immatériels.
- Favoriser les projets répondant à plusieurs objectifs.

Conformément à ce qui avait été convenu en réunion, la possibilité de voter a également été attribuée aux membres qui s'étaient excusés avant la fin de la réunion. Ces membres excusés ont été informés de cette possibilité dès le lendemain.



Les membres en pleine exercice lors de la CLDR de programmation des projets (mai 2015)

- **Résultats**

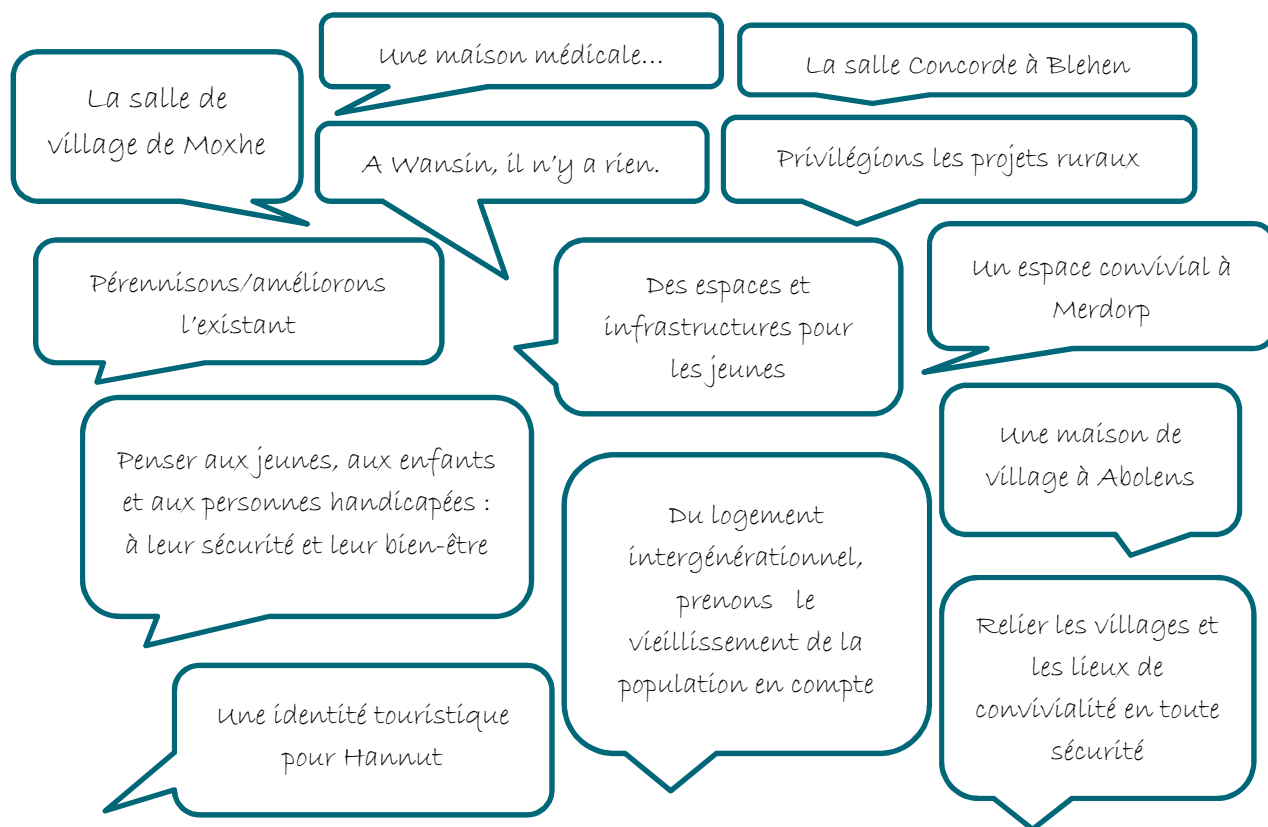
Plus de la moitié des membres présents (12) ont saisi l'occasion de défendre une idée ou un projet lors de la « Minute pour convaincre ».

Au total, 25 membres ont voté (20 membres présents lors de la CLDR et 5 des 9 personnes excusées à la réunion) soit plus de la moitié des membres actifs de la CLDR.

La réception, l'encodage et une première analyse des résultats ont été réalisés par la FRW, les votes individuels restant confidentiels.

De manière générale, les consignes ont été bien suivies. Les quelques petites erreurs n'ont eu aucune conséquence sur les résultats. Aucun vote n'a été écarté. La principale distorsion entre les consignes de vote et les résultats obtenus était la présence d'un nombre de projets coûteux plus important que prévu en lot 1.

Concrètement, les 15 projets les plus plébiscités ont été affectés au lot 1 et les 15 suivants au lot 2. Les autres projets ont été affectés au lot 3. En moyenne, les projets repris en lot 1 ont été plébiscités par au moins 20 personnes sur 25. Pour les lots 2, ce chiffre s'élève à 15 personnes sur 25. Toutes les thématiques étaient représentées en lot 1 et presque toutes en lot 2, à l'exception de la thématique « Nature et environnement » qui était déjà bien représentée en lot 1 et en lot 0.



La « minute pour convaincre » - extraits

6.8 CLDR 10 : Validation de la programmation des projets

La 10^e CLDR plénière a été organisée le 23 juin 2015 salle Jean Renard à Hannut en présence de 25 membres.

- **Préalable : présentation des résultats de la programmation et avis du collège communal**

Les résultats de la programmation du 19 mai ont fait l'objet d'une présentation au collège communal le 6 juin 2015. Cette présentation et les discussions qui en découlèrent ont permis de confirmer ou de proposer des changements de lot pour certains projets.

La volonté du collège était de modifier le moins possible les résultats du vote de la CLDR. Toutes les modifications ont été consignées dans un tableau qui a été distribué aux membres de la CLDR lors de la séance plénière du 23 juin.

Globalement, aucun changement de taille n'a été imposé par le collège. Au total, 7 projets ont été déplacés de lot par le collège communal :

- La « **Relance du PCDN** » : initialement en lot 3, le projet a été réintroduit en lot 0 car la ville venait d'engager une nouvelle Eco-conseillère et que la relance était prévue plus tôt que prévu.
- Le projet « **Réalisation du Contournement lent** » : au vue de l'actualité mobilité de la commune, ce projet a été avancé d'un lot, passant du lot 2 au lot 1.
- Le projet « **Rénovation des maisons de village** » : a été reculé d'un lot (du lot 1 au lot 2) pour rééquilibrer les thématiques dans chaque lot et pour donner la priorité aux nouvelles maisons de village.

- Les projets **d'espaces de convivialité de Thisnes et d'Avernas-le-Bauduin** : ont été avancés d'un lot (du lot 3 au lot 2) pour une question de timing (les lotisseurs et/ou acteurs concernés réaliseront leurs projets dans les 4-5 ans).
- La création d'une **salle polyvalente à Hannut** a été déplacée en lot 3.
- Le projet d'aménagement de la **Charte des manifestations publiques** a été déplacé en lot 0, le projet étant réalisé à ce stade de l'ODR/A21I.

A ce stade, 15 projets composaient le lot 1, 16 le lot 2 et 25 le lot 3.

- **Objectifs**

La réunion plénière du 23 mai visait à :

- Présenter et discuter des résultats de la programmation et les changements opérés par le collège communal.
- Valider la programmation des projets.
- Discuter de trois actualités : la « Relance du PCDN », l'appel à projet « Semaine sur les sentiers » de Sentiers.be et l'appel à projet « Vis mon village » de la Fondation Roi Baudouin.

- **Méthodologie et déroulement**

Après les explications d'usage, chacun des 4 lots (lot 0 à lot 3) a été parcouru avec les participants. Outre une présentation power point, les membres disposaient d'un tableau A3 qui reprenait tous les résultats de la priorisation et indiquait les changements opérés par le collège communal.

Tous les projets ont ainsi été passés en revue avec les membres présents. Des discussions ont permis d'étayer les résultats soit par des informations complémentaires, soit pour exprimer des divergences d'opinions. Sur base des débats, de nouvelles propositions ont également été exprimées.

En fin de discussion, lot par lot, les participants ont été invités à s'exprimer au moyen de leur petit carton « d'accord – pas d'accord ».



CLDR programmation et stratégie de développement (juin 2015)

Une fois tous les projets passés en revue et la programmation votée, les membres ont passé une trentaine de minutes à discuter de trois actualités concernant l'ODR/A21I à savoir : l'avenir du groupe de travail « Sentiers » et l'appel à actions « Semaine sur les sentiers » organisée par l'asbl Sentiers.be, l'appel à projet « Vis mon village » lancé par la Fondation Roi Baudouin et la relance du PCDN de Hannut en automne 2015. Les ateliers étaient animés par le Conseiller en mobilité, l'Eco-Conseillère et la FRW.

- **Résultats**

Les débats sur la programmation des projets ont permis de discuter des opportunités de changer l'un ou l'autre projet de lot mais surtout de bien définir les priorités du futur PCDR.

Le principal changement opéré à la programmation proposée fut la remontée de lot du projet « Elargissement de l'utilisation des salles de village pour répondre à des besoins de la population » du lot 3 au lot 2, afin d'être traité en même temps que le projet de révision de la tarification des salles de village.

Au final, les membres se sont montrés presque unanimes quant à la programmation présentée. Seul le lot 2 n'a pas obtenu l'unanimité (1 vote contre et 2 abstentions). Deux projets étaient à l'origine de ce désaccord qui ne permet donc pas d'unanimité complète pour la programmation des projets.

Les réflexions menées dans les tables de travail organisées en fin de réunion ont permis d'enrichir les fiches projet « Amélioration du réseau de chemins et sentiers », « Relance du PCDN » et « Actions de protection et de maintien des zones naturelles de grand intérêt ». Elles ont également permis à différents membres d'envisager l'introduction d'une réponse à l'appel à projet « Vis mon village » et/ou de faire suivre l'information aux associations villageoises susceptibles d'être intéressées.

6.9 Présentation de la programmation à la Commission travaux du conseil communal

Le 7 juillet 2015, 14 élus communaux ont pris connaissance de l'état d'avancement des travaux de la CLDR lors d'une séance de la Commission travaux du conseil communal. Outre les représentants habituels de cette commission, les autres élus étaient invités à participer à la présentation.

- **Objectifs**

Cette rencontre visait à :

- Informer les conseillers communaux sur l'état d'avancement de l'ODR/A21I.
- Présenter les résultats des travaux de la CLDR (objectifs et projets).
- Entendre leurs avis et propositions.

- **Méthodologie et déroulement**

Après quelques rappels sur l'ODR/A21I en cours et sur l'ensemble du chemin parcouru depuis son lancement, la programmation des projets a été passée en revue lot par lot en montrant non seulement les modifications opérées par le collège communal mais aussi les remarques faites par la CLDR lors de la dernière réunion. Un débat « questions/réponses/propositions » a permis de préciser certains points et/ou d'affiner le contenu des idées.

- **Résultats**

A l'issue de cette rencontre, la Commission a proposé à la CLDR d'ajouter une fiche projet en lot 3. Celle-ci concerne l'avenir du Home Loriers (Crehen). Ce lieu avait déjà été débattu lors des consultations et en CLDR. Il ne faisait pas l'objet d'une fiche spécifique mais était repris comme piste dans divers autres projets (espace de convivialité à Hannut, logement, patrimoine...).

La Commission travaux a émis un avis positif unanime sur les objectifs et le listing de projets envisagés dans le programme.

Le lendemain, une conférence de presse a permis de présenter la programmation des projets à un public plus large.

6.10 Présentation de la programmation au personnel communal

Le 8 septembre 2015, les membres de l'administration communale (27) ont à nouveau été consultés lors d'un « Mardi de l'information ».

- **Objectifs**

Cette réunion visait à :

- Présenter l'état d'avancement de l'ODR/A21I et plus spécifiquement les résultats des travaux réalisés en 2015 (objectifs-projets).
- Approfondir deux projets repris dans la thématique « Administration communale » à savoir, la question des horaires d'accueil de la population et celle des comportements durables.

- **Méthodologie et déroulement**

Suite à un rappel général sur l'ODR/21I, la première partie de la rencontre s'est attelée à expliquer les résultats des travaux de la CLDR (objectifs et projets programmés). Cette première partie s'est clôturée par un moment d'échanges.

La deuxième partie de réunion s'est organisée en deux moments d'une vingtaine de minutes dédiés à deux questions:

- *Comment optimiser les horaires d'ouverture de l'administration ?*
- *Selon vous, en matière de développement durable, sur quel(s) élément(s) faudrait-il travailler en priorité pour améliorer le fonctionnement du Service ou de l'Administration ?*

L'animation concernant les horaires d'ouverture a dans un premier temps, permis à chacun de s'exprimer et d'échanger sur la situation et les contraintes actuelles. Les participants ont ensuite complété individuellement une grille d'horaire idéale en identifiant : les heures de travail à guichet fermé, les heures de permanences et les heures avec rendez-vous.

La deuxième animation traitant des comportements durables au sein de

l'administration communale s'est organisée à

- **Résultats**

Les participants ont marqué un intérêt très prononcé pour les différents projets de l'ODR/A21I non seulement parce que beaucoup avaient été impliqués dans les réflexions mais aussi parce que des liens existaient ou étaient encore à faire avec les projets qu'ils accompagnent et leurs missions.

Les deux groupes de travail ont permis d'alimenter les pistes de solutions et les idées d'actions spécifiques à mener au sein de l'administration communale.



l'aide de l'outil « photo-langage ».
Extraits de la présentation « prezzi » du Mardi de l'information 2015

7. APPROFONDISSEMENT DES FICHES PROJETS

Une fois les projets programmés dans le temps, le travail a consisté en la finalisation du contenu des fiches qui avaient, à cette étape, la forme d'un catalogue dans lequel chaque fiche faisait l'objet d'une page de description. Les moyens mis en œuvre pour parvenir à des fiches terminées se sont adaptés aux projets, aux publics visés ainsi qu'aux personnes ressources concernées. Lectures vivantes, groupe de travail, consultations spécifiques ou réunions plénières, visites de terrain... sont autant de méthodes qui ont permis d'affiner et d'actualiser le contenu des projets.

Cette phase s'est conclue par diverses réunions techniques et finalement l'approbation de l'avant-projet et du projet de PCDR dans la philosophie de l'Agenda 21 local.

7.1 Lecture vivante des fiches

D'automne 2015 au printemps 2016, des dizaines d'heures d'échange ont permis de préciser et d'actualiser le contenu des fiches projets et aussi de déterminer les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir. Outre l'auteur, ces rencontres ont rassemblé une série de personnes ressources de la Commune telles que le conseiller en mobilité, l'architecte communal, l'éco-conseillère, l'agente-constateur, l'agent en charge du patrimoine, de la vie associative et du développement économique, la responsable du Service Logement et celle de la cellule Gestion centre-ville.

7.2 Visites de terrain

Les projets de maisons de village programmés en lot 1 et lot 2 ont fait l'objet de visites de terrain avec l'auteur de programme. Ces visites organisées en deux demi-journées (3/12/2015 et 11/01/2016), ont été guidées par l'architecte communal et par un ou plusieurs représentants du comité de village et de la CLDR, afin de s'assurer de la justesse des besoins exprimés.

Ce sont ainsi cinq projets prévus dans cinq villages qui ont été visités, à savoir : Moxhe, Wansin, Abolens, Blehen et Merdorp. Le bilan de ces visites a fait l'objet d'une note d'aide à la décision de l'auteur à destination du collège communal.

7.3 CLDR 11 : état d'avancement de l'ODR/A21I et zoom sur les projets

La 11^e CLDR plénière a été organisée le 14 décembre 2015 « Salle Espace Lensois » à Lens Saint Remy en présence de 19 membres.

- **Objectifs**

Les objectifs de cette réunion étaient de :

- Dresser l'état d'avancement de l'ODR/A21I.
- Organiser les prochaines étapes.
- Enrichir le contenu de certaines fiches projets.

- **Méthodologie et déroulement**

La première partie de la réunion s'est focalisée sur l'état d'avancement de l'ODR/A21I et les résultats des diverses rencontres, la relance du PCDN et les résultats des travaux depuis la dernière CLDR. Après quoi, les prochaines étapes et le rôle de la CLDR ont été précisés.

Toutes les fiches projets ont été passées en revue en seconde partie de réunion.

Les réalisations en cours (lot 0) ou les outils existants tels que la « Charte pour l'organisation de manifestations publiques », les actions menées par la nouvelle agente-constateur pour lutter contre les incivilités et sensibiliser la population, l'état d'avancement du projet de création d'un poste de garde de médecine générale, les actions et services existants pour les jeunes... sont autant de points abordés en cours de soirée.

Certaines modifications (changements de titre, précisions de contenu, réorientations, résultats des consultations des élus et de l'administration communale ...) opérées en cours d'écriture ont été expliquées et débattues en séance plénière.

Le contenu de trois fiches fut plus particulièrement discuté car celui-ci était encore insuffisant tout en ne nécessitant pas de groupe de travail spécifique. Il s'agissait des trois projets suivants :

- FP 104 « Soutien et promotion des artisans, des commerces et producteurs locaux »,
- FP 113 « Plan d'actions de soutien aux associations »,
- FP 109 « Aménagement d'espaces de convivialité dans chacun des villages »

Quels aménagements pour les espaces de convivialités ?
Un des projets précisés lors de la CLDR de décembre 2015

• Résultats

Toutes les propositions de modifications et l'ajout du projet concernant le Home Loriers en lot 3 ont été approuvés par les membres.

Les discussions ont également amené de nombreux éléments complémentaires, voire parfois de nouvelles questions et ont permis à l'auteur de disposer de suffisamment d'éléments pour finaliser la rédaction des fiches encore incomplètes.

7.4 Consultation de la commission communale des personnes handicapées (CCPH)

Le 17 décembre 2016, la commission communale des personnes handicapées (CCPH) a été consultée afin de préciser le contenu de la fiche projet « Mise en place d'aides et de services pour les personnes handicapées et pour leur famille » encore incomplète en l'état.

- **Méthodologie et déroulement**

Après une brève explication du cadre de l'ODR/A21l accompagnée d'un document plus détaillé, les représentants de la CCPH ont été invités à répondre à la question globale suivante :

En quoi l'Opération de développement rural de Hannut peut vous soutenir ? Quels sont les points à développer/supprimer de la fiche projet ? Quels sont les points d'attention à prendre en compte dans la mise en œuvre des futurs projets ?

- **Résultats**

Cette rencontre a permis de préciser le contenu du projet initial en s'orientant vers les préoccupations centrales de ce public, à savoir : le logement et la thématique du *répit* et/ou de *l'après nous*.

Les discussions ont toutefois dépassé le seul cadre de la fiche projet concernée. Elles ont également permis d'alimenter d'autres thématiques et fiches projets telles que la mobilité douce, les espaces publics et la convivialité.

7.5 Consultation « Rénovation de la maison de village de Moxhe et de ses abords »

Le 4 février 2016, les habitants de Moxhe ont été invités (via un toute boîte et un suivi facebook) à s'exprimer sur l'avenir de leur maison de village « La Grange ». Au total, 23 habitants portant également pour certains la casquette d'associations locales, ont répondu présents.

- **Objectifs**

L'objectif était de récolter les attentes des habitants et de cibler les besoins auxquels la maison de village devra répondre dans les années à venir.

- **Méthodologie et déroulement**

Après quelques rappels et un état des lieux sur le site et les utilisations actuelles, la consultation en plénière s'est construite autour de trois moments ou « 3 accords » pléniers : « Si » pour la situation actuelle, « La » pour les attentes pour demain et enfin le « Sol » pour les propositions de solutions.



**Quel avenir pour la Maison de village de Moxhe ?
Consultation des habitants (février 2016)**

- **Résultats**

Au terme de la rencontre, les attentes (superficies souhaitées, aménagements des futurs locaux et des abords...), les craintes et pistes de solutions ont été définies de commun accord avec les participants.

La consultation a confirmé en grandes parties les fonctions actuelles de l'outil : grande salle équipée pour des soupers et des festivités locales (cuisine, scène, coulisses...), petite salle ainsi qu'un espace café de village. Les participants ont proposé de compléter les pistes d'utilisations des lieux avec de nouvelles idées (ex : activités de psychomotricité, installation de cimaises...) mais aussi en restant attentifs à d'autres besoins non identifiés ou non présents en 2016.

Au-delà de ces fonctions, les habitants ont également exprimé le souhait que le site soit pensé comme un lieu central de convivialité et puisse servir aux jeunes de la commune (espace extérieur aménagé du genre agora-sport).

Les informations obtenues ont permis à l'auteur de finaliser la rédaction de la fiche projet qui constituera la première demande de subsides « développement rural ».

7.6 Groupe de travail « SGIB-biodiversité »

- **Objectifs**

Le groupe de travail « SGIB-Biodiversité » avait pour mission de préciser le contenu des fiches projets traitant de la nature et plus particulièrement la fiche « Actions de protection et de maintien des zones de grand intérêt biologique ».

- **Méthodologie et déroulement**

Suite à un appel à intérêt auprès du groupe PCDN et de la CLDR, deux rencontres ont été organisées et ont permis d'affiner les projets « biodiversité » prévus en lot 1 et lot 3. Les résultats de ces rencontres ont ensuite été présentés et approuvés lors de la réunion plénière suivante.

La rencontre du 13 janvier 2016 a permis de mettre tous les éléments sur la table (ex : contenus et origines des projets, les projets existants, les projets et les autres lieux d'intérêt sur les communes voisines...) afin d'envisager une méthode de travail concertée.

Suite à cette rencontre, chacun(e) a été invité à prendre connaissance de l'Etude du Réseau écologique (ERE) et des projets envisagés à court et moyen termes par le groupe PCDN afin de discuter plus concrètement lors d'une deuxième rencontre.

La deuxième rencontre s'est organisée autour de discussions alimentées par des questionnements plus spécifiques permettant les débats tels que :

- *A la lecture de l'ERE, est-ce qu'il y a un ou plusieurs sites où vous vous êtes dit : « Ça, ça devrait être un projet de la CLDR (en partenariat avec le PCDN) » ? Pour quel(s) site(s) ? Pourquoi ?*
- *Si ce n'est pas le cas, pourquoi ?*
- *Est-ce qu'un site manque au listing de l'ERE et mériterait plus d'attention ?*
- *Après discussions, est-ce que le titre de cette fiche est toujours adapté ?*
- *Quid de sujets plus spécifiques (que localisés) comme : la faune inféodée aux espaces ouverts, les tumuli, la pollution des cours d'eau, la dynamique naturaliste...*

- **Résultats**

Il s'est vite avéré nécessaire de revoir le contenu de deux fiches « Actions de protection et de maintien des zones naturelles de grand intérêt » et « Soutien à la mise en œuvre des actions du PCDN ». Pour ce faire, le groupe de travail est revenu aux origines de ces deux propositions : les consultations villageoises de 2012 et le groupe de travail « nature et environnement » de 2013.

Ces deux rencontres ont abouti en :

- Une révision du contenu des fiches projets « biodiversité » du PCDR
- Des propositions générales :
 - o Maintenir une place à la prise en compte de la nature dans les autres projets du PCDR.
 - o Continuer le processus partenarial « PCDN-PCDR » pour aboutir en une véritable dynamique « nature » dans un esprit gagnant-gagnant.

7.7 Groupes de travail « Sentiers »

Outre lors des consultations, la CLDR a également souhaité s'impliquer dans une démarche collaborative en matière de mobilité douce (via le feuillet « Vos attentes » distribué en CLDR plénière).

C'est dans cette optique que dès mars 2014, alors que le listing des projets était encore à ses balbutiements, qu'un groupe actions « Sentiers » a été mis en place. Cette rencontre a permis de poser les premières bases des futures fiches projets en cours de réflexion. En 2016, une nouvelle rencontre a permis de préciser ces contenus mais aussi de réactiver la dynamique partenariale. En 2017, le groupe s'est à réuni pour finaliser l'inventaire et le contenu des projets mais aussi pour imaginer l'avenir et le fonctionnement du groupe.

Ce groupe est constitué non seulement de membres de la CLDR mais aussi d'autres comités et groupes tels que des membres du PCDN, de la Commission d'histoire locale... permettant les synergies entre les différentes démarches.

- **Objectifs**

La mise en place du groupe de travail « Sentiers » avait pour objectifs de :

- Construire une base de données cartographiques évolutive des chemins et sentiers sur le territoire communal.
- Finaliser le contenu des fiches projets concernées par la mobilité douce.
- Insuffler une dynamique partenariale pour la mise en œuvre de ces projets et des projets connexes.

- **Méthodologie et déroulement**

Le groupe s'est réuni à 3 reprises.

→ ***Groupe action « Sentiers » de mars 2014***

Le groupe action « Sentiers » du 11 mars 2014 a réuni 8 participants en la salle « Les amis réunis » de Petit-Hallet.

Dans un premier temps, les participants ont passé en revue une grille de critères « à casser » qui visait à identifier les « priorités » dans les futurs aménagements. Outre l'explication, l'ajout et la modification de certains critères, le groupe a été invité à définir ceux qu'il jugeait les plus importants pour les choix futurs.


Des éclaircissements techniques sur l'utilisation du logiciel cartographique Quantum gis et le système de numérotation des sentiers mais aussi sur la mise en place et l'utilisation d'une base de données cartographiques a permis d'introduire la **grille d'inventaire** et les **cartes d'inventaire**.

Dans un second temps, les participants ont été répartis en deux groupes géographiques « nord » et « sud ». Pendant une vingtaine de minutes, ils ont annoté les cartes de travail par des informations supplémentaires ou des anecdotes voire des propositions.

Enfin, chaque participant a été invité à poursuivre **l'inventaire sur le terrain** et à aller repérer les sentiers signalés : leur état, leur praticabilité... dans un délai d'un mois.

Pour ce faire, ils ont reçu :

- Plusieurs fiches de recensement.
- Un document avec les coordonnées et consignes de sécurité.
- Une ou plusieurs carte(s) détaillée(s) de la zone à inventorier avec les pré-inventaire et l'information concernant les chemins réservés.


 Groupe travail « Sentiers » - printemps 2016
 FICHE DE RECENSEMENT

VILLAGE :		NOM DE L'ENQUÊTEUR :	
N° DU SENTIER :		DATE DE L'OBSERVATION :	
AUTRE DENOMINATION (SI EXISTANTE)		PHOTOS :	
ETAT du sentier			
Etat général du sentier	<input type="checkbox"/> Visible	<input type="checkbox"/> En voie de disparition	
	<input type="checkbox"/> Disparu	<input type="checkbox"/> N'est pas bien localisé sur la carte	
	<input type="checkbox"/> Entretenu	<input type="checkbox"/> Manque d'entretien	<input type="checkbox"/> Déchet/pollution
Autre(s) ou précisions :			
Revêtement principal	<input type="checkbox"/> Terre/herbe	<input type="checkbox"/> Pavés	<input type="checkbox"/> Béton/bitume <input type="checkbox"/> Empierrement
Praticabilité piétons	<input type="checkbox"/> Bonne	<input type="checkbox"/> Moyenne	<input type="checkbox"/> Mauvaise
Praticabilité PMR	<input type="checkbox"/> Bonne	<input type="checkbox"/> Moyenne	<input type="checkbox"/> Mauvaise
Praticabilité cyclistes	<input type="checkbox"/> Bonne	<input type="checkbox"/> Moyenne	<input type="checkbox"/> Mauvaise
Praticabilité cavaliers	<input type="checkbox"/> Bonne	<input type="checkbox"/> Moyenne	<input type="checkbox"/> Mauvaise
Le sentier est accessible à un véhicule motorisé	<input type="checkbox"/> Oui		<input type="checkbox"/> Non
Pour quelle(s) raison(s) le sentier n'est pas ou peu accessible	<input type="checkbox"/> Barrière, obstacle physique		<input type="checkbox"/> Interdiction <input type="checkbox"/> Insécurité(s)
	<input type="checkbox"/> Revêtement	<input type="checkbox"/> Largeur insuffisante	<input type="checkbox"/> Pente
	Autre(s) ou précisions :		
CARACTERISTIQUES/INTERETS du sentier			
Le sentier permet de rejoindre...	<input type="checkbox"/> Ecole	<input type="checkbox"/> Salle	<input type="checkbox"/> Commerce(s)
	<input type="checkbox"/> Terrain de sport	<input type="checkbox"/> Eglise	<input type="checkbox"/> Cimetière
	<input type="checkbox"/> Administration	<input type="checkbox"/> Poste	<input type="checkbox"/> Arrêt de bus
	<input type="checkbox"/> Le village voisin	<input type="checkbox"/> La commune voisine	
Autre(s) :			
Le sentier offre ...	<input type="checkbox"/> Un espace convivial	<input type="checkbox"/> Lieu pour une activité sportive	<input type="checkbox"/> Traverse un endroit nature intéressant
	<input type="checkbox"/> Un paysage	<input type="checkbox"/> Longue un ruisseau	<input type="checkbox"/> Du Patrimoine(s)
	<input type="checkbox"/> Autre(s)		
Signalisation, balisage, panneau(s) didactique(s)	<input type="checkbox"/> Existant	<input type="checkbox"/> En voie de disparition	<input type="checkbox"/> Non existant
	<input type="checkbox"/> Haie à tailler	<input type="checkbox"/> Tonte	<input type="checkbox"/> Banc
Proposition(s) d'amélioration aménagement(s), entretien à envisager	<input type="checkbox"/> Autre(s) et précisions		

Grille d'inventaire (2016)

→ Groupe de travail « Sentiers » de juin 2017

Une fois digitalisés et documentés, les résultats de l'inventaire de terrain réalisé par les bénévoles en 2016 ont permis de préciser le contenu des fiches projets du PCDR concernées. Ce travail fastidieux fournit en outre un bel outil évolutif à tous services ou habitants désireux d'en savoir plus sur les chemins et sentiers hannutois.

Ces résultats ont fait l'objet d'une première analyse qui a abouti en la classification des chemins et sentiers en 4 catégories :

- Catégorie 1 : chemins et sentiers en bon état.
- Catégorie 2 : chemins et sentiers en bon état mais qui demandent quelques améliorations légères.
- Catégorie 3 : chemins et sentiers qui demandent des travaux lourds.
- Catégorie 4 : chemins et sentiers qui ne sont plus visibles, accessibles, qui ont disparus.

Lors de cette nouvelle rencontre, l'inventaire a été passé en revue (sous la forme d'un prezi), village par village. Les participants étaient invités à corriger les informations et le cas échéant, à proposer des aménagements. Les résultats de ces discussions ont été insérées dans les fiches projets concernées et l'inventaire actualisé.

Cette rencontre fut également l'occasion d'aborder d'autres projets de mobilité douce tel que la fiche-action à déposer dans le cadre du Plan Communal de développement de la nature et l'organisation d'une action lors de la *Semaine sur les sentiers* en octobre 2017.

7.8 Consultation des utilisateurs du site de la Saline

Les utilisateurs et les acteurs de la jeunesse hannutoise ont été consultés dans le cadre de la phase 1 du projet de rénovation du site de la Saline à Hannut initiée grâce à un subside UREBA.

- **Objectifs**

La consultation avait pour objectifs de :

- Informer les associations sur l'avenir du site.
- Identifier les besoins des associations occupant des locaux sur le site et connaître leurs horaires d'occupation.
- Identifier les besoins en espaces des autres associations actives au niveau de la jeunesse à Hannut.
- Organiser les déménagements durant les travaux.

- **Méthodologie et déroulement**

Après une séance d'information sur place le 9 mars 2016, les associations ont été invitées à remplir un questionnaire en ligne (également disponible sous format papier).

Celui-ci était composé de 3 parties :

- Identification de l'association.
- Les activités de l'association.
- L'utilisation des locaux de la Saline et les pistes d'amélioration.

- **Résultats**

Le questionnaire en ligne a permis de rassembler et mettre à jour une série d'informations concernant les associations présentes sur le site et, de manière générale, les associations actives auprès d'un public jeune. Les résultats ont été le point de départ de discussions personnalisées entre l'administration et les associations notamment en ce qui concerne leur localisation dans les mois à venir (durant les travaux).

7.9 CLDR 12 : Présentation et débats sur les fiches projets de l'ODR/A21I

La 12^e CLDR plénière a été organisée le 20 juin 2016 salle Jean Renard à Hannut en la présence de 12 membres.

- **Objectifs**

Les objectifs de cette réunion étaient de :

- Dresser l'état d'avancement de l'ODR/A21I (rédaction, calendrier et évolution des projets).
- D'organiser les relectures du PCDR par la CLDR (méthode et moyens).
- De parcourir le contenu actualisé et/ou précisé des fiches projets, principalement celles du lot 1.

Une enquête pour connaître les besoins et horaires des associations jeunesse

- **Méthodologie et déroulement**

Après une explication des travaux réalisés depuis la dernière séance plénière ainsi que la définition des moyens à mettre en place pour la relecture de l'avant-projet du PCDR par les membres, les fiches projets ont été passées en revue par l'auteur de PCDR.

Dans un premier temps, ce sont les fiches du lot 1 qui ont été expliquées de manière exhaustive. Chaque projet a fait l'objet de discussions et d'approfondissements. Les projets des lots 2 et 3 ont ensuite été explicités succinctement.

Outre les débats pléniers, les membres présents pouvaient également réagir de manière individuelle via un carton de suggestion.

La réunion s'est achevée par la décision de la CLDR de prendre part au concours-photo « Ensemble pour des villages vivants » organisé par la FRW.

- **Résultats**

Au terme de la réunion, les choix effectués lors des groupes de travail, la rédaction et autres réunions internes ont été approuvés par les membres (ex : modification de titres, précisions de contenu, déplacement de lots...). Seuls les projets de « mobilité douce » et celui de « Maison de village d'Abolens » auront nécessité quelques précisions pour la finalisation de la rédaction.

Parmi les modifications opérées dans le courant du premier semestre 2016 et suite à cette réunion :

- Certains projets ont changé de lot soit parce qu'ils étaient déjà en cours, soit parce que leur réalisation comportait encore certaines inconnues ne leur permettant pas d'être programmés rapidement (ex : budgétisation, contacts de nombreux propriétaires...).
- Le contenu de certaines fiches a évolué vers une orientation plus précise.



Echantillon des photos de la CLDR de Hannut dans le cadre du concours « Ensemble pour des villages vivants » (septembre 2016)

7.10 Agriclub « La culture de miscanthus : quels intérêts et quels projets au niveau local ? »

Le 7 mars 2017 à Villers-le-peuplier, Une quarantaine de participants issus du monde agricole et des administrations communales se sont réunis pour assister à l'Agriclub organisé dans le cadre de

l'ODR/A21l de Hannut en partenariat avec l'Agence de Développement Local de Faimés-Berloz-Geer-Donceel et les communes voisines de Lincent et Wasseiges.

- **Objectifs**

Cette séance d'information avait un double objectif :

- Informer des tenants et aboutissants de la culture du miscanthus.
- Rassembler les acteurs agricoles et communaux autour d'un même sujet.

- **Méthodologie et déroulement**

Après une présentation générale des intervenants, Frédéric Vandeputte du Centre Indépendant de Promotion Fourragère (CIPF asbl) et accessoirement agriculteur confronté aux problèmes d'érosion, a exposé les méthodes culturales et des intérêts du miscanthus notamment contre les coulées boueuses. Laurent Somer représentant de ValBiom (Valorisation de la biomasse asbl) a ensuite prolongé la présentation sur les intérêts du miscanthus dans les projets intégrés à l'échelle locale.

La séance s'est clôturée par une séance de questions-réponses.

- **Résultats**

Cette réunion conviviale a permis aux agriculteurs, agents communaux et élus d'en apprendre plus sur la culture du miscanthus et de ses divers intérêts. Parallèlement, les membres ont pu faire connaissance avec le facilitateur biomasse et, en fin de séance, discuter de manière conviviale autour d'un bon goûter offert par les partenaires communaux.



**L'Agriclub « La culture de miscanthus : quels intérêts et quels projets au niveau local ? »
Une séance transcommunales en partenariat avec Valbiom et le CIPF**

7.11 CLDR 13 : état des lieux de la rédaction de l'avant-projet de PCDR

La 13^e CLDR plénière a été organisée le 27 mars 2017 salle Jean Renard à Hannut en la présence de 17 membres.

- **Objectifs**

Les objectifs de cette réunion étaient de :

- Dresser l'état d'avancement de l'ODR/A21l (rédaction, calendrier et évolution des projets).
- D'organiser les groupes de travail « Patrimoine » et « Sentiers ».

- D'avoir une première réflexion sur une ou plusieurs actions à mettre en place par et pour la CLDR.
- Faire un retour de l'Agriclub du 7 mars 2017.
- Présenter le projet Hesbicoop

- **Méthodologie et déroulement**

Après une explication des événements de ces derniers mois qui ont ralenti le processus de rédaction de l'avant-projet de PCDR, le nouveau calendrier de rédaction est présenté aux membres. L'organisation de deux projets groupes de travail est également discutée. Parallèlement, les membres étaient invités à émettre des idées/envies d'actions à mettre en place dans les mois à venir à l'aide de post-it.

Dans un second temps, les agents de développement de la FRW ont présenté un retour de l'Agriclub « « La culture de miscanthus : quels intérêts et quels projets au niveau local ? » organisé dans le cadre de l'ODR/A21I de Hannut ainsi que la coopérative à finalité sociale « Hesbicoop ».

La réunion s'est achevée sur des informations diverses et le partage des idées d'actions.

- **Résultats**

Au terme de la réunion, les membres ont pu prendre connaissance de l'état des lieux de l'ODR et d'émettre leur idées et souhaits pour la suite.

7.12 Groupe de travail « Patrimoine »

Le 11 mai 2017, la CLDR s'est penchée sur les projets « patrimoine ». Cette réunion a été organisée avec et en partenariat avec la Commission d'histoire locale et réunissait 13 habitants.

- **Objectifs**

La réunion avait pour objectifs de :

- Préciser le contenu de deux fiches projet prévues dans le cadre de l'Opération de développement rural de Hannut.
- Présenter les deux commissions - la Commission d'histoire locale et la Commission locale de développement rural.

- **Méthodologie et déroulement**

La réunion s'est organisée autour de deux tables de travail alimentées de questions et traitant chacune des deux fiches projets du PCDR, à savoir :

- Collecte et mise en œuvre de projets et d'actions concernant la mémoire collective.
- Inventaire et mise en œuvre de projets et d'actions des éléments patrimoniaux sur le territoire.

- **Résultats**

Cette rencontre a permis d'alimenter les fiches projets concernées. Ce fut également l'occasion pour les deux commissions de se rencontrer une première fois et d'envisager les pistes pour les futurs partenariats.

8. APPROBATIONS DE L'AVANT-PROJET ET DU PROJET DE PCDR/A21L

Une fois le contenu des fiches projets précisés, la finalisation de la rédaction a permis aux membres de prendre la mesure de leur travail et de clôturer cette première étape qu'est l'élaboration d'un Programme Communal de Développement Rural. La rédaction a pris un peu de temps supplémentaire, mais s'est terminée dans la bonne humeur par l'approbation de l'avant-projet de PCDR en juillet 2017 pour la CLDR et en septembre pour le collège communal. Le choix de la première demande de convention a également été voté à l'unanimité.

8.1 CLDR 14 : Validation de l'avant-projet de PCDR/A21L

La 14^e CLDR plénière a été organisée le 1^{er} juillet 2017 salle Les 10 Bonniers à Avin en la présence de 13 membres.

- **Objectifs**

L'objectif principal de cette réunion était de voter l'avant-projet de PCDR et la première demande de Convention en développement rural.

- **Méthodologie et déroulement**

Après des explications générales sur l'état de la rédaction et les prochaines étapes, chaque partie du PCDR ont été passées en revue en trois moments :

- Etat de la situation/ce qu'il y a encore à faire pour obtenir une version rédigée finale » s
- Questions/réactions des membres
- Vote par les membres à l'aide de cartons vert et rouge.

Après le rappel des prochaines étapes, la séance s'est clôturée par un barbecue.

- **Résultats**

La CLDR a approuvé l'avant-projet de PCDR ainsi que la première demande de convention (Aménagement de la Maison de village de Moxhe « La Grange ») à l'unanimité.

8.2 Validation de l'avant-projet de PCDR/A21L par le collège communal

Le collège communal a approuvé l'avant-projet de PCDR et la première demande de convention (Aménagement de la maison de village de Moxhe « La Grange ») en septembre 2017.

Suite à cette approbation, une version du document est envoyée au Service Central de la DGO3 afin de juger de la recevabilité de celui-ci.

Le conseil communal sera amené à valider le programme et la première demande de convention dans le courant de l'automne-hiver 2017.

9. ACTIONS MENÉES PENDANT L'ÉLABORATION DU PCDR/A21L

Entre le lancement de l'ODR/A21l en 2012 et l'approbation du projet de PCDR, la CLDR, la Commune de Hannut ainsi que d'autres partenaires ont développé une série d'actions et de réalisations qui ont répondu complètement ou en partie à des attentes exprimées lors des multiples rencontres (consultations, groupes de travail et/ou CLDR). Quoiqu'elles n'aient pas toutes été portées directement par la CLDR, ces actualités ont tout de même répondu à des attentes exprimées et ont impacté positivement le développement de la commune et ses habitants.

9.1 La relance du Plan communal de développement de la nature (PCDN)

Bien qu'ayant signé sa charte en 2010, le PCDN de Hannut a rencontré des difficultés à maintenir sa dynamique. Soutenue par la CLDR lors du Groupe de travail thématique « Environnement et nature » en décembre 2013 et suite au renforcement du Service Cadre de vie quelques mois plus tard, le PCDN connaît un second souffle depuis le second semestre 2015.

9.1.1 La relance officielle et le choix des projets

La relance officielle du PCDN de Hannut a eu lieu en 10 octobre 2015 en présence de vingt citoyens. Parmi ceux-ci, des nouvelles têtes, quelques anciens membres du PCDN et des membres de la CLDR.

Durant cette journée de relance, les participants ont à la fois pu échanger mais également imaginer une première série d'actions et de projets. La rencontre s'est déroulée en trois moments clés dont deux visites de terrain alimentées de témoignages.

Première destination, Villers-le-Bouillet. Le bus communal a déposé les participants au Clos de la Panneterie (cité de logements sociaux de Villers-le-Bouillet) où représentants communaux et membres du PCDN les attendaient pour l'inauguration d'un hôtel à moineaux, décoré avec le concours des enfants de la cité – également présents – et installé à la plaine de jeux. Un membre du PCDN de Villers-le-Bouillet et naturaliste passionné, a présenté de long en large ce projet avec promenade dans la cité, à la découverte des nids, tantôt naturels, tantôt artificiels. La rencontre s'est achevée dans le local des jeunes où un drink d'accueil attendait les participants. Les échanges entre partenaires des deux PCDN voisins ont été riches et nombreux.



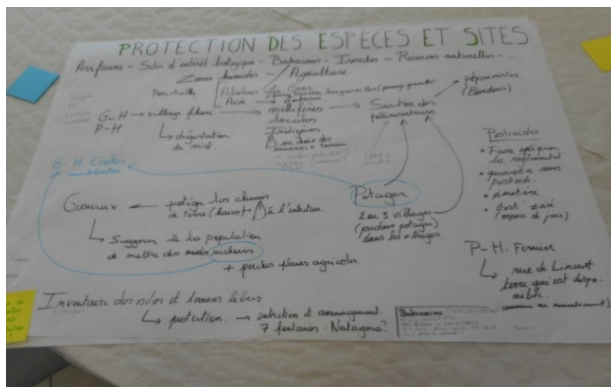
Visite des aménagements d'accueil de l'avifaune au Clos de la Panneterie à Villers-Le-Bouillet



Présentation du projet de plantation de haies mellifères à Avin par l'asbl Faune et biotopes

Ensuite les participants ont pris la direction d'Avin, où Simon Lehane, chasseur naturaliste par ailleurs permanent chez Faune & Biotopes a présenté un projet de haies mellifères destiné à soutenir la petite faune des plaines, fruit d'une étroite collaboration entre une association de chasseurs, la Commune et les agriculteurs.

Après ces deux visites riches en échanges et enseignements suivies d'une pause dinatoire, trois tables de discussion ont permis de broser trois thématiques : « *Espèces et sites* », « *Chemins et sentiers* » et « *Communication et sensibilisation* ». Ces tables étaient animées par l'Eco-conseillère et deux agents de la FRW. Après 3x10 minutes de discussions intensives, une restitution synthétique a clôturé cette première rencontre.



Trois tables de discussion afin d'imaginer les suites du PCDN

Sous la forme de deux tables de travail, les participants ont fait le tri dans la liste des idées d'actions imaginées lors de la précédente rencontre. De nouvelles idées ont également émergé.

Une deuxième rencontre le 17 novembre 2015 a permis de préciser les projets. Pour planifier concrètement les prochaines actions du PCDN, un questionnaire en ligne a été mis en place en janvier 2016.

9.1.2 Les premiers projets du PCDN

Suite à ces premières réflexions, deux projets ont été plus spécifiquement mis sur les rails par le groupe en 2016. Le premier concerne l'inventaire des espaces verts dans l'optique d'une gestion différenciée et le second vise la création d'une zone de protection le long des berges de la Meuhaigne à Moxhe. Les deux projets ont fait l'objet d'une demande de subsides auprès de la Wallonie.

- **Réalisation d'un inventaire des espaces verts de la commune**

D'ici juin 2019, l'utilisation de pesticides dans les espaces publics sera strictement interdite, avec une période transitoire qui a débuté en juin 2014. Dans ce contexte, la Commune de Hannut s'est engagée à suivre le programme d'accompagnement proposé par le Pôle wallon de gestion différenciée (PWGD) en vue d'atteindre l'objectif « Zéro phyto ».

Dès le départ, les partenaires du PCDN ont été activement impliqués dans la démarche via notamment une formation donnée par le PWGD



Mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts

suivie d'un inventaire de terrain citoyen et participatif. Ce travail conséquent sera bientôt suivi de réflexions sur les mesures à prendre et de toute une série d'actions de sensibilisation à destination de l'ensemble des citoyens.

- **Création d'un sentier et d'une zone de refuge pour la biodiversité le long de la Mehaigne**

Le projet consiste à créer un sentier sur 1070 mètres le long de la rive sud de la Mehaigne (de la Solive au Château d'Avin). Une clôture électrique en piquets de bois installée à 5 mètres de la berge empêchera le bétail d'accéder à cette zone refuge. Afin de pérenniser ce projet et de potentialiser l'intérêt écologique du site, il est prévu à terme d'installer une clôture vivante réalisée à l'aide de saules taillés en têtard.

Outre son intérêt écologique, ce projet a pour avantage de reconnecter plusieurs sentiers existants et inventoriés dans le cadre de l'ODR/A21. La réalisation de ce sentier naturel s'inscrit également dans un projet global de valorisation et de protection de la Mehaigne, particulièrement le long de ce tronçon classé en Site de Grand Intérêt Biologique.

Ces aménagements sont possibles grâce à l'implication de l'asbl « Moxhe au fil de l'eau », l'expertise du Contrat de rivière Meuse aval et surtout grâce à l'aval des agriculteurs propriétaires des parcelles concernées.

L'installation et l'entretien seront garantis par l'asbl « Moxhe au fil de l'eau » et les membres du PCDN avec l'appui de l'Administration communale.

9.2 La Commission communale d'histoire locale (CCHL)

Suite aux nombreuses sollicitations et partant du constat que les archives et autres documents anciens (bouquins, photographies, petits objets du passé...) qui ont fait le quotidien des villageois d'autrefois, étaient bien souvent jetés faute d'intérêt ou simplement par manque de connaissance ou de place pour les associations désireuses de les récupérer, une Commission communale d'Histoire locale a été créée début 2016.

Les missions et objectifs suivis par la CCHL sont :

- Répertorier, protéger, sauvegarder ce qui compose les racines des villages hannutois, le patrimoine matériel (chapelles, fours à pain, arbres remarquables...) et immatériel (traditions, anecdotes, patois...).
- Valoriser et faire connaître les éléments recueillis par la mise en place de différentes actions, évènements, publications.
- Renseigner les étudiants, le personnel enseignant, les citoyens grâce à la documentation accumulée.

Depuis sa mise en place cette commission composée a investi des locaux libres de la bibliothèque communale où pourront être archivés divers documents et dons des habitants.

La Commission d'histoire locale et la CLDR se sont rencontrées le 11 mai 2017, notamment pour préciser le contenu des fiches projet en lien avec le patrimoine (cf. GT « Patrimoine »).

9.3 Les coulées de boues à Hannut : analyse, recommandations et aménagements (GISER-DGO3)

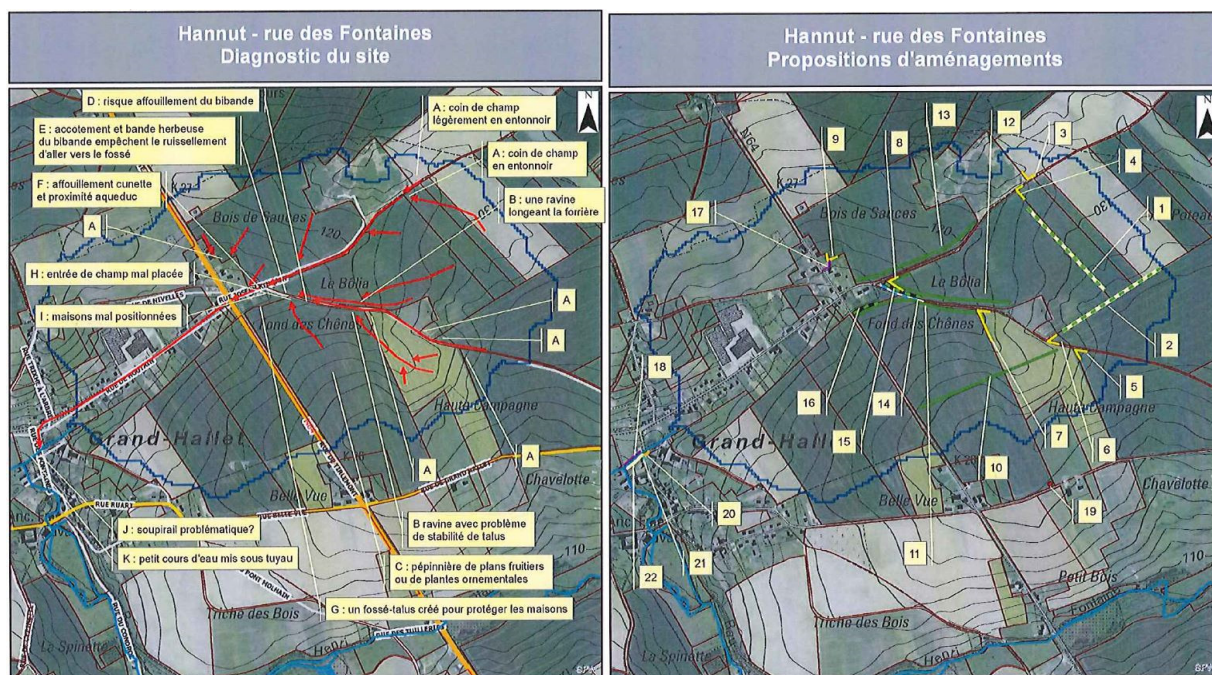
Suite aux constats, notamment signifiés lors des consultations villageoises en 2012 et aux diverses intempéries de ces dernières années, la Ville de Hannut a décidé de solliciter la Cellule GISER (direction

du Développement rural) afin de réaliser une étude et de formuler des recommandations d'aménagements pour réduire les effets du ruissellement et d'érosion sur le territoire communal.

Une séance d'information générale a été organisée le 9 septembre 2014 en partenariat avec l'ODR/211 (cf. ci-dessus).

En février 2015, et suite à la visite de terrain de 2014, la Cellule GISER-DGO3 a transmis un rapport d'analyse proposant des pistes d'aménagements en certains lieux sensibles de la commune. Le rapport concerne 7 zones de dégâts (dont deux concernent également les communes limitrophes de Lincet, Geer et Braives) visitées sur le terrain et analysées sur base d'une cartographie des lieux.

Les agriculteurs concernés par ces zones ont été impliqués étroitement dans la démarche.



Extraits de l'étude réalisée en 2014-2015 (Giser – DGO3)

- Avenues de Tonneliers : fascines
- Rue du Marquat : pose d'un réseau d'égouttage
- Impasse Mottet : fascines
- Rue J. Triffaux : fascines
- Rue des Fontaines dont la rue Kinnart : fascines
- Rue de Braives : fascines

9.4 Création d'un Office du tourisme et réforme du tourisme wallon

Jusqu'en 2016, le tourisme hannutois était essentiellement une affaire de bénévoles via Hannut Tourisme Promotion (H.T.P) soutenu par la Commune. De plus, Hannut, comme ses voisines Lincet et Wasseiges, n'était pas couverte par une Maison du Tourisme.

Cette lacune a été corrigée en 2016, dans un premier temps, via la reconnaissance d'un Office du tourisme qui permet désormais aux visiteurs de bénéficier plus facilement de renseignements mais aussi de faire connaître les activités du territoire via les autres Offices du tourisme et organismes officiels.

Dans un deuxième temps, suite à la réforme du tourisme inscrite dans la Déclaration de Politique Régionale 2014-2019 (DPR), la Conférence des élus Meuse-Condroz-Hesbaye a obtenu la fusion des trois

Maisons du tourisme couvrant le territoire de l'arrondissement Huy-Waremme, en une seule rassemblant 27 communes dont Hannut. Cette nouvelle Maison du Tourisme est effective depuis le 1^{er} janvier 2017 sous le nom de Maison du tourisme Meuse-Condroz-Hesbaye. Son siège social est situé à Huy avec plusieurs points d'entrée sur le territoire : Hannut, Modave et Waremme.

9.5 Modification des heures d'ouverture de l'Administration communale et mise en place d'un calendrier mensuel des festivités

Suite aux discussions initiées lors des « Mardis de l'information », les horaires d'ouverture de l'administration communale ont été revus fin 2016.

Toujours dans l'optique d'améliorer le service à la population et suite aux remarques formulées lors des consultations de 2012, la diffusion de l'agenda des événements a été améliorée. Les informations plus lisibles sont désormais diffusées sur le site Internet communal, dans l'Hannut Actu et également affichées dans certains commerces et sur les valves communales.

Votre administration communale se rend plus accessible

Pour s'adapter à vos horaires,
 Pour renforcer le service rendu au citoyen,
 Pour harmoniser les horaires de nos différents services,
 Pour organiser adéquatement le suivi de dossiers plus complexes,
 Pour vous rencontrer en dehors des heures normales d'ouverture,
 A partir du 1er janvier 2017, nous vous accueillons :

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	8h30-12h15	Sur rendez-vous
MARDI	8h30-12h15	Fermé au public
MERCREDI	8h30-12h15	14h-16h
Population/Etat Civil : 8h30 - 16h sans interruption		
JEUDI	8h30-12h15	Sur rendez-vous (horaires tardifs)
VENDREDI	8h30-12h15	Sur rendez-vous
SAMEDI	9h-11h30	?

(Uniquement les services « Cadre de vie et Population/Etat civil » pour les opérations courantes)

* Renouvellement ou demande de documents d'identité (passports, carte d'identité, permis), certificats (famille, composition de ménage, extrait du casier judiciaire), changement d'adresse, renseignements électorales (inscriptions électorales aux citoyens électorales), situation d'un terrain, consultation des enquêtes publiques et informations sur les constructeurs à passer

PRISE DE RENDEZ-VOUS tous les jours (8h30-12h15 et 14h-16h) au :
 • 019/51 93 96 ou 019/51 93 97 (Population – Etat civil)
 • 019/63 05 13 (Cadre de vie)

Les nouveaux horaires d'ouverture de l'administration communale

L'agenda des festivités

9.6 Les autres projets et actions menés par les acteurs (para)communaux ou privés durant l'élaboration de l'ODR/A21

Loin d'être exhaustive, la liste suivante permet d'avoir une idée des nombreux projets qui se sont concrétisés depuis les consultations villageoises jusqu'à l'approbation de l'avant-projet de PCDR par la CLDR. Certains de ses projets répondent très concrètement aux attentes exprimées depuis 2012.

- La participation de Hannut au **projet « Cheval de trait » dans la gestion des espaces publics** est effective depuis août 2017.
- **La finalisation du contournement de Hannut** : souvent cité lors des consultations villageoises en 2012, le tronçon concrétisant définitivement le contournement routier de Hannut est désormais fonctionnel.
- La création d'une **ligne express TEC reliant Hannut à Namur** a également vu le jour en 2012.
- Le premier **parking de covoiturage** situé à l'arrière de l'académie de Hannut a été inauguré en 2015. Il a été concrétisé via un partenariat avec la Province de Liège.
- L'installation de **parkings vélos** au centre-ville en 2016.

- L'actualisation du Schéma de développement commercial et les **nombreuses actions d'information, de sensibilisation et d'amélioration du cadre de vie menées par la cellule Gestion du centre-ville** au centre de Hannut (ex : sensibilisation aux déchets, vitrines décorées, décorations de Noël durables, boîtes à lire...).
- Le projet de **centre d'affaires** (en cours) en partenariat avec Liège Europe Métropole, a fait l'objet d'une étude de faisabilité par l'intercommunale de développement économique liégeoise SPI.
- L'application du projet Promogest de la Province de Liège, la création d'un Groupe d'achats communs (GAC) à Avin, l'installation d'un magasin « D'ICI » à Hannut, création de la coopérative HesbiCoop... sont autant **d'actions de valorisation de produits locaux**.
- L'organisation des « **Apéros urbains** » durant l'été depuis 2015. Mais aussi le **retour de la Fête de la musique** combinée avec la braderie du mois de juin.
- La révision de documents d'accueil aux nouveaux habitants.
- La signature de la **Convention des Maires** et l'implication de la Commune dans la démarche « **Pollec 2** » soutenue par la Province de Liège.
- La participation de la Commune au **Schéma de Développement Territorial** (SDT) concernant les 31 Communes de l'Arrondissement Huy-Waremme (2014-2015)
- La création (déménagement) d'un **nouveau home Loriers** à Hannut proposant des lits MR, MRS, un espace réservé aux personnes désorientées, un centre d'accueil de jour pour les personnes âgées... (inauguration en 2016).
- La création d'une **nouvelle crèche** (2017) et de **nouvelles infrastructures scolaires** (Grand-Hallet, Collège Sainte Croix et à Thisnes).
- Le **partenariat avec Natagora Hesbaye Médiane** pour l'organisation d'animations nature toute l'année (balades, formations, visites...) (depuis 2012).
- La création de **l'asbl « Tour des Village de Hannut »** avec le soutien de la Ville de Hannut en 2015. Cette asbl organise depuis des balades centrées sur le patrimoine des villages suivies de concerts variés (jazz, classique, musique baroque...) mettant en scène des jeunes talents locaux et des ensembles de qualité. A concurrence de 3 villages par an, l'asbl aura « fait le tour » de tous les villages de la commune d'ici 2021.
- Création d'un groupe de **citoyens de « Hannut en Transition »**.
- L'organisation de **Journées des familles** dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale et l'installation d'une antenne du centre d'Orientation, de Prévention destinée aux enfants et adolescents (**Openado**) (Province de Liège) en 2013.
- ...

10. LA COMMUNICATION DE L'ODR/A21L

La publicité de l'ODR/A21 s'est organisée dès le départ de son élaboration : logo en lien avec la Charte communale, implication du Service Communication, articles réguliers dans le Hannut Actu, conférences de presse et réalisation d'un blog qui reprend tous les documents et résultats de l'ODR et les met à disposition des habitants. Tous ces moyens ont été mis en place pour toucher le plus grand nombre de personnes.

10.1 Le logo de l'ODR

Créé dès l'entame de l'opération par le Service Communication, le logo de l'ODR/A21I respecte les exigences de la Charte graphique communale.

10.2 Le blog de l'ODR/A21I et la page ODR/A21I du site Hannut.be

Véritable lieu de centralisation des informations, le blog de l'ODR/A21I remplit diverses fonctions :

- **Lieu d'informations** : dates de réunion, explications et coordonnées diverses, liens vers des appels à projets et autres articles intéressants...
- **Lieu de stockage** : accès à tous les comptes rendus et à terme au PCDR.
- **Lieu d'échanges** : via une plate-forme, les membres de la CLDR et les personnes extérieures sont libres de réagir aux informations.

Animé par les agents de développement de la FRW, la construction du blog s'est fait en partenariat avec les membres de la CLDR via leurs idées et avis (juin et septembre 2014).

Le blog est directement accessible via le site Internet communal.



The image shows two screenshots. On the left is the main website 'hannut.be' with a navigation menu and various news items. On the right is the 'OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE HANNUT' blog page, which features a group photo of the CLDR members and a detailed description of the local rural development commission. A red arrow points from the main website to the blog page.

Le site Internet communal et le blog de l'ODR/21I – les lieux d'informations et d'échanges

<http://hannut-odr.eclablog.com/>

10.3 Articles parus dans le « Hannut Actu » et dans la presse locale

Outre le blog, les actualités de l'ODR/A21I de Hannut ont fait l'objet de divers articles dans le bulletin communal « Hannut Actu » et dans la presse locale.

Opération de Développement Rural

RETOUR À LA POPULATION et INSCRIPTION À LA COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL I

De janvier à avril, vous avez été quasiment 300 à participer aux soirées d'information et de consultation organisées dans le cadre de notre nouvelle Opération de Développement Rural (ODR). Depuis ces rencontres, l'ODR/ALZ a continué son petit bonhomme de chemin avec récemment la consultation des jeunes, des associations et des agriculteurs. Nous remercions à nouveau toutes les personnes qui ont participé à ces diverses rencontres !

Vous retrouverez les différents comptes rendus sur le site Internet communal : <http://www.hannut.be/administration/operation-de-developpement-rural>

Le temps est maintenant venu de vous présenter le diagnostic découlant de ces consultations. Pour ce faire, nous vous donnons rendez-vous aux séances publiques de Retour à la population que nous organisons :

- Le 23 mars lors de la JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT à partir de 18h à la Salle Jean Renard
- Le 24 mars au VILLAGE DES ASSOCIATIONS de 10h à 18h au Marché couvert de Hannut

Inscription à la Commission Locale de Développement Rural

Envie d'aller plus loin et de participer aux prochaines étapes de l'opération ? Alors inscrivez-vous à la COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL (CLDR). Le formulaire d'inscription et de plus amples informations sont disponibles sur le site Internet communal ou auprès de Laurent Collin, l'agent-relais communal de l'ODR (voir coordonnées ci-dessous)

Merci encore à tous et à bientôt !

La Ville de Hannut et la Fondation Rural de Wallonie.
 Laurent Collin (Agent-relais de l'ODR) : 019 54 93 71 ou laurent.collin@publink.be
 Jean-Claude Jadot (Échevin de la Rénovation rurale)
 Fondation Rural de Wallonie – Hesbaye liégeoise
 Anne Duguet et Bernard Jans (Agents de développement) : 019 58 93 28 ou a.duguet@frw.be

Extrait du bulletin communal de février 2013

HANNUT Villageois, venez avec vos idées !

L'opération de développement rural (re)démarre avec toute une série de réunions dans les différents villages.

• Jean-Louis TASSIAUX

C'est parti pour de longues soirées de discussion. D'ici la mi-avril, toute une série de réunions sont programmées dans les différents villages de l'entité. Crehen ouvrira le bal ce 17 janvier et Trognée le reformera, le 25 avril prochain. Une réunion par village donc, mais pour quoi faire ?

Il s'agit de relancer l'opération de développement rural. Une première opération s'était déroulée de 93 à 2009 et avait permis notamment la réfection de plusieurs bâtiments communaux. Hannut a été retenu pour une seconde opération de développement rural pour les 10 années à venir.

La nouvelle opération de développement rural a débuté l'année dernière avec, dès septembre, l'élaboration d'un diagnostic réalisé par la Fondation rurale de Wallonie ; diagnostic qui est toujours en cours.

Reste maintenant à savoir qui composera la future commission locale de développement rural et quelles seront les idées à réaliser. C'est le but des réunions qui vont avoir lieu. C'est l'occasion pour les habitants de venir donner leurs idées

pour améliorer la qualité de vie de leur village. « L'aménagement de places, de plates de jeux, des plantations, des espaces communs, c'est vraiment très large comme champ d'action », précise Pol Oter, l'échevin en charge du dossier. Les gens peuvent vraiment donner leur vision d'avenir de leur village.

Nouvelle commission, après les élections

En fin de compte, c'est le politique qui tranchera mais dans un premier temps, ce dernier restera en retrait. Les réunions sont en effet animées par la Fondation rurale de Wallonie. Les animateurs mènent les débats. Au terme des réunions, toutes les idées proposées par les habitants seront condensées dans une grosse brique de plusieurs pages. C'est sur cette base que travaillera la future commission locale de développement rural. Les membres élaboreront des fiches de travail reprenant les idées retenues. Celles-ci seront alors soumises au collège puis au conseil communal qui tranchera. Les projets menés à bien seront subsidiés par la Région à concurrence de 60 à 85 %. Tout ce vaste chantier, depuis les réunions jusqu'à la conclusion des aménagements, devrait se faire dans un laps de temps de 10 ans.

Les réunions qui se dérouleront dans les différents villages seront aussi l'occasion pour les habitants de se porter volontaire pour la future commission de développement rural. Mais la création de la commission n'interviendra qu'après les élections. ■

18 réunions d'ici le 17 avril

Voici les dates des réunions programmées dans les différents villages. Toutes les réunions sont programmées à 20 h :

Crehen (17/1) ; Wansin (19/1) ; Avenas (25/1) ; Cras-Avernas (31/1) ; Grand-Haillet (2/2) ; Bertrée (2/2) ; Merdorp (8/2) ; Moxhe (16/2) ; Awin (28/2) ; Poucet (1/3) ; Thimmes (1/3) ; Villen-le-Peuplier (15/3) ; Lens-Saint-Rémy (21/3) ; Abolens (27/3) ; Biehen (29/3) ; Petit-Haillet (1/4) ; Hannut (17 avril) ; Trognée (25 avril).

Article de presse Le jour Huy Waremme (janvier 2012)

En projet : une salle de soirée

La création figure parmi les dossiers prioritaires de l'Opération de Développement Rural

Il est attendu dans les villages de Hannut, Moxhe, Abolens ou encore Villen-le-Peuplier, l'opportunité de construire une salle de soirée. Les dossiers ont été déposés à la Commission locale de développement rural (CLDR) et sont actuellement en cours de traitement. Les dossiers ont été déposés à la Commission locale de développement rural (CLDR) et sont actuellement en cours de traitement. Les dossiers ont été déposés à la Commission locale de développement rural (CLDR) et sont actuellement en cours de traitement.

DANS LE TOP 5

Rénovation de la maison de village à Moxhe

La rénovation de la maison de village de Moxhe est l'un des projets prioritaires de l'Opération de Développement Rural. Le projet consiste à rénover l'ancien bâtiment communal et à l'adapter aux besoins actuels de la commune. Les travaux sont actuellement en cours et devraient être terminés d'ici la fin de l'année.

Article de presse La Meuse (juillet 2015)

Le correspondant

« HANNUT = UN NOUVEAU SERVICE CLUB FÉMININ BIENÔT OFFICIELLE ! Page d'accueil | LE MOT DE BRUNO = LE CEB = MOTS CEUR ET MOTS TUS »

HANNUT > LA COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL EST EN PLACE

La Commission locale de développement rural (CLDR) de Hannut est officiellement créée. Elle est composée de 15 membres élus par les habitants des différents villages de la commune. La CLDR aura pour mission de définir et de mettre en œuvre les projets de développement rural de la commune.

Notes récentes

- CNE TRANSAT - TOUS LES LUNDIS DE L'ÉTA 20H1 A WASSÈGES
- LE MOT DE BRUNO = LE CEB = MOTS CEUR ET MOTS TUS
- HANNUT = LA COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL EST EN PLACE
- HANNUT = UN NOUVEAU SERVICE CLUB FÉMININ BIENÔT OFFICIELLE !
- LES LOISIRS & FESTIVITÉS DE DIMANCHE A HANNUT & ENVIRONS
- HANNUT = DEUX CONDUCTEURS FLAMENS A PLUS DE 135 ANS SUR LA ROUTE DE TIRLEMONT
- WASSÈGES = JOELHAGUIN FAIT LA CHASSE AUX DÉJEUNÉS

Extrait du blog Sudpresse (juillet 2013)

Programme communal de développement rural de Hannut – Agenda 21 local – Partie 2 : LA PARTICIPATION

11. ANNEXES

En annexe, se trouvent les délibérations du conseil communal pour :

- La décision d'élaborer une deuxième Opération de développement rural.
- La décision de construire l'ODR dans la philosophie d'un l'Agenda 21.
- La composition de la CLDR et son Règlement d'ordre intérieur.
- L'approbation du PCDR et de la première demande de convention en développement rural.

Mais également, les comptes rendus des réunions :

- D'information et de consultation.
- De la Commission locale de développement rural.
- Des groupes de travail.

Ainsi que divers documents de travail comme :

- Les cahiers thématiques.
- Le devoir de vacances « liste des projets ».
- Le catalogue des projets.
- Divers documents de travail.